VOLUME VII. — WINNIPEG, MARDI, 7 OCTOBRE 1919 — NUMERO 17

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619 Ave McMcDermot
Phones - - Garry 4264-4265

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

HEUREUSE INITIATIVE

La Ligue des Demoiselles de Langue Française de Saint-Boniface se présente au public français du Manitoba pour lui suggérer un concours que nous qualifions volontiers d'*heureuse initiative*.

C'est un concours sur l'histoire du Canada; il s'adresse à nos enfants: garçons et filles. Les sujets choisis sont les *Contes Historiques*, publiés l'hiver dernier par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Les demoiselles ont fixé les conditions du concours, ainsi que la manière dont ces sujets historiques devront être traités.

Nous applaudissons des deux mains à cette heureuse initiave. Voici les longs jours d'automne et d'hiver. Quel meilleur emploi faire de ses soirées que d'en consacrer quelques-unes à la préparation de ces petits travaux. Ceux qui les feront en retireront un profit substantiel au point de vue patriotisme et les autres membres de la famille ne pourront s'empêcher d'en entendre les échos; et cela servira aussi à leur éducation patriotique.

Pour être prêts à temps, nous conseillons, dès maintenant aux petits, l'achat de ces *Contes Historiques*. C'est une série de dix pages contenant douze tableaux par page. On peut se les procurer en envoyant quinze sous à l'adresse suivante: *Comité de Propagande LaVérendrye, 39, avenue Provencher, Saint-Boniface, Manitoba.*

Voilà la matière première du concours; à la rigueur, c'est suffisant pour avoir les données générales nécessaires à ceux et celles qui veulent concourir.

Deux livres peuvent servir d'inspiration et donner en même temps une abondance d'information; ce sont le Manuel d'Histoire du Canada, par les Frères des Ecoles Chrétiennes, et celui que MM. Desrosiers et Bertrand viennent justement de publier et dont on dit beaucoup de bien. Nous voudrions voir l'un ou l'autre de ces manuels dans toutes nos familles de langue française du Manitoba. Au point de vue français, les manuels d'histoire du Canada mis aux mains de nos enfants sont si partiaux, si anglais de mentalité, et si injustes pour tout ce qui est français, qu'un contre-poison s'impose si nous ne voulons pas laisser fausser la mentalité de nos enfants.

Les réponses des deux premiers du concours seront publiées dans la presse française du Manitoba.

La *Liberté* est heureuse d'ouvrir ses pages à une telle propagande; et dans la mesure de ses modestes efforts elle est prête à seconder l'heureuse initiative de la *Ligue des Demoiselles de Langue Française*, de Saint-Boniface. Tout ce qui remue dans le bon sens a notre admiration, car ils sont si nombreux ceux qui trouvent que se remuer est trop pénible!

Nous aurons probablement l'occasion de revenir sur ce sujet.

UNIONS OUVRIERES

La question des relations entre ouvriers et patrons devient de plus en plus aiguë, et les efforts pour rapprocher les partis intéressés n'aboutissent à rien.

Nous ne résistons pas au désir de mettre sous les yeux de nos lecteurs l'extrait de dépêche suivant, qui est du 28 septembre dernier:

"Hamilton, Ont., Sept. 28.—By the time this is in print the thirty-fifth convention of the Dominion Trades Congress will have passed into history. An eventful week has been spent in Hamilton by the largest assembly of delegates that ever attended a congress convention, and, writing close up to the subject, the impression it leaves is that there has been a great deal of talking and shouting and a very modest quantity of actual work accomplished; that is, taking the convention up to half-past twelve o'clock on Saturday afternoon.

"It would not be accurate to say that any of the live issues in the Canadian labor situation have been settled by this convention. It is difficult to know what definite policy the congress is committed to, beyond the usual re-affirmation of International Trade Union principles. A great deal of the time was spent in discussing the radical movement. It is plain to see that radical principles have eaten their way into the administration of the congress even, but there has not appeared any other policy regarding them than the purely negative one of opposition, a policy that may become increasingly difficult for the administration of the congress to follow."

L'aveu vaut la peine d'être recueilli, surtout si on le trouve dans les pages de la *Free Press*.

Le résultat de la grande convention de Hamilton s'appelle *zéro*, et le résultat de toutes les conventions qui ne prendront que la *piastre* pour base de discussion s'appelera aussi *zéro*.

Il y a beau temps que l'Eglise Catholique l'a compris; il y a déjà plus de vingt-cinq ans que l'immortel Léon XIII a écrit son encyclique *Rerum novarum*, qui constate le mal et indique les vrais remèdes, les seuls qui peuvent faire renaître la charité chrétienne entre patrons et employés, par là, améliorer leurs relations.

Le Congrès national et catholique qui vient de se tenir aux Trois-Rivières est un effort de traduction en pratique de ces enseignements salutaires. Nous engageons nos lecteurs à lire attentivement le sermon du R. P. Archambault, S.J. Nous le publions en page du dimanche. Nos lecteurs trouveront en pages 1 et 5 un magistral résumé des actes du Congrès. On le doit à M. Omer Héroux, rédacteur en chef au *Devoir*.

A l'encontre de la convention de Hamilton qui a eu un résultat *négatif*, au dire de la *Free Press* — et cette fois la *Free Press* a raison, — le Congrès des Trois-Rivières a fait du *positif* et a abordé les questions les plus brûlantes en mettant en vive lumière les principes seuls capables de donner une juste solution à la présente crise économique et sociale. Ce Congrès représentait vingt-mille ouvriers enrôlés dans les syndicats nationaux et catholiques. C'est sûrement parce qu'ils sont tels qu'on ne les a même pas invités à la réunion tenue ces jours derniers à Ottawa. Une des nombreuses gaffes du fameux gouvernement d'*Union!*

Cela n'empêchera pas les *Unions Nationales et Catholiques* de remplacer l'*Internationale* dans toute la province de Québec et de contribuer largement par là à la solution de la question ouvrière au Canada.

LE CONGRES DES TROIS-RIVIERES

Physionomie générale. — Au travail. — L'exclusion des Syndicats Nationaux de la Conférence d'Ottawa. — Le cout de la vie et les augmentations de salaire. — La limitation des heures de travail: un voeu intéressant. — Pour empêcher les grèves. — L'arbitrage. — Le cas des pompiers et des policiers. — Vers l'union. — Prochains congrès.

Les Trois-Rivières, 22 sept. 1919.

Les congressistes travaillent. Les non-initiés se demandaient avec une certaine curiosité — parfois, peut-être, avec une pointe d'inquiétude — comment fonctionnerait ce petit parlement composé d'éléments nouveaux, à demi inconnus les uns aux autres. L'expérience les a pleinement satisfaits et rassurés.

On travaille suivant les bonnes méthodes parlementaires — que l'on ne retrouve pas toujours dans les parlements. Les projets de résolutions, imprimés et étudiés à l'avance, sont remis à des comités spéciaux, qui les examinent avec soin — on l'a pu constater au cours de la journée, par les modifications apportées aux textes primitifs, le raccordement et la fusion de textes connexes — et c'est sur les rapports de ces comités que s'engage la discussion générale, facilitée et clarifiée par ce travail préliminaire. Il serait excessif de prétendre que le débat, à de certains moments, n'aurait pu être un peu resserré, mais il avait, sur les discussions parlementaires ordinaires, le grand avantage de ne pas mettre aux prises des avocats qui soutiennent des thèses d'avance indiquées et commandées souvent par l'intérêt du parti, mais des compagnons qui apportaient au fonds commun le fruit de leur expérience. On se répétait beaucoup moins qu'à la Chambre.

Autre détail à noter tout de suite: le souci de ne point s'engager à la légère. — J'aurai à expliquer tout cela à mon syndicat, disait un délégué, et je sais que l'on voudra savoir pourquoi j'ai pris telle attitude... Aussi bien l'on a posé tous les points d'interrogation, on a tourné et retourné certains rapports pour arriver finalement, la discussion close, à s'entendre unanimement sur un texte précis, fortifié ou complété d'un mot parfois.

Les délégués prennent leur besogne au sérieux. On le voit par la discussion et par l'assistance aux réunions. Il y a ici cent vingt délégués, représentant soixante-trois groupements différents. S'il s'est, à un moment donné, produit une absence, c'est un cas exceptionnel. Et l'on est au régime des trois séances par jour, qui se prolongent encore pour les membres des comités.

La salle, par sa composition même, offre un spectacle bien intéressant. On y aperçoit côte à côte des vieillards à cheveux blancs, vétérans du mouvement syndical, des hommes d'âge mûr et des jeunes gens. Plusieurs sont d'anciens membres des internationales qui fraternisent avec les nouvelles recrues du syndicalisme catholique. On sent chez tous une calme détermination; certains donnent une impression d'exceptionnelle valeur.

* * *

Cet après-midi, en attendant les premiers rapports du comité des résolutions, on déblayait l'ordre du jour: interpellations, correspondances, etc. C'était l'occasion toute trouvée de soulever un débat au sujet de l'exécution dont les syndicats nationaux ont été l'objet à la conférence industrielle d'Ottawa. On ne l'a point laissé passer.

A vrai dire, les orateurs se sont plus préoccupés de montrer l'absurdité du procédé que de manifester de l'indignation. Ils ont, les uns après les autres indiqué comment, en telle et telle circonstance, ils furent en relations avec le ministère du Travail, comment ils lui fournissent des indications statistiques, comment donc celui-ci ne peut prétendre ignorer leur existence. Ils ont poliment averti le ministre que le mouvement fait des progrès si rapides qu'il sera bientôt obligé, qu'il le veuille ou non, d'en tenir compte.

Au cours du débat, nous avons eu un commencement d'explications qui ne paraissent pas encore avoir été données à Ottawa. Deux syndicats, représentant à eux deux près de quatre mille membres, les Ouvriers de la Rive Sud de Lauzon et l'Union ouvrière catholique de Thetford Mines, ont demandé au ministre le pourquoi de leur exclusion. Il leur a été répondu que le choix des délégués avait été remis au Congrès des Métiers et du Travail du Canada, organe du travail syndiqué au pays. C'est-à-dire que le gouvernement a remis sa besogne aux directeurs mêmes du mouvement syndical international au Canada. Il n'est guère étonnant que ceux-ci ne se soient pas plus souciés que lui de l'existence et de la présence des syndicats nationaux. Il est probable que ces explications, si elles sont répétées à la Chambre, n'auront qu'un succès médiocre et l'on conçoit que M. Robertson n'ait pas tenu à débattre ce point à la conférence industrielle. Mais il faudra bien qu'il y vienne un jour ou l'autre. Nous signalons tout de suite aux intéressés qu'outre les protestations de Lauzon et de Thetford Mines, il en existe une de Hull. Les délégués de cette ville devront, en rentrant chez eux, trouver la réponse du ministre. Il est à présumer qu'elle ne différera guère des autres.

La discussion de cet après-midi a eu ce soir sa conclusion naturelle dans le texte suivant, qui figurait au feuilleton, que le comité des résolutions a naturellement recommandé et qui a été adopté à l'unanité:

"Que cette Convention demande au Ministre du Travail, à Ottawa, d'accorder au travail national organisé et catholique une représentation proportionnelle à son importance dans toutes les commissions fédérales où le travail organisé est appelé à être représenté; que l'Exécutif de la Convention soit autorisé à faire les démarches nécessaires pour obtenir des pouvoirs publics la reconnaissance officielle du travail national organisé et catholique et de tous les droits et avantages que cela comporte."

On admetra que rien n'est plus juste.

* * *

On ne pouvait tenir un congrès syndical sans toucher à la question du coût de la vie. Elle presse de toute part les ouvriers. On en a parlé, mais d'une façon qui tranche un peu sur l'ordinaire.

Les congressistes, sans doute, maintiennent leur droit de réclamer des augmentations de salaire correspondantes à la hausse du prix de la vie, mais ils ont tenu à déclarer qu'ils regrettent que ce soit actuellement le seul moyen qu'ait l'ouvrier canadien de se procurer ce qu'il faut pour vivre; ils ont précisé qu'à leur avis, la politique qui consiste à remédier à la hausse du coût de la vie par l'augmentation des salaires n'est qu'un expédient qui n'améliore qu'apparemment le sort de ceux qui y recourent, que les avantages obtenus de cette manière par un groupe de travailleurs empirent la situation de tous ceux qui n'en ont pas bénéficié, que ce procédé tend à ruiner nos industries, à maintenir parmi nous des difficultés économiques sans cesse renaissantes et à entretenir un état d'esprit susceptible de nous conduire à la banqueroute et à la révolution; ils ont réclamé des remèdes précis: limitation temporaire et, dans certains cas, interdiction de l'exportation des produits alimentaires; établissement par le gouvernement fédéral, dans toutes les villes un peu considérables, d'entrepôts frigorifiques ouverts à tous; limitation des profits exagérés des industriels et des commerçants. Cela, c'était pour les gouvernements, les producteurs et les vendeurs. Le congrès s'est ensuite tourné vers les consommateurs. Il a recommandé aux syndicats de mener une ardente et tenace campagne en faveur de l'économie, de recourir aux coopératives de consommation, de conseiller à tous de vivre selon leur condition, de recommander aussi la bonne formation ménagère des femmes et futures femmes d'ouvriers, de façon à ce qu'elles puissent utiliser le plus efficacement, le plus fructueusement possible le salaire de leur mari.

Une fois de plus, on touche ici le sens des réalités, l'aptitude à voir l'ensemble des choses qui ont jusqu'ici marqué les délibérations.

* * *

Avec la question du coût de la vie, celle de la limitation des heures de travail ne pouvait manquer d'occuper dans les débats une place importante. Nous prions qu'on lise avec soin le texte du voeu adopté. Il est particulièrement significatif.

"La convention exprime l'opinion que toutes mesures tendant à décréter un nombre d'heures déterminé pour la journée légale de travail dans toutes les industries est une mesure arbitraire, peu sage et inopportune; mais elle croit et soutient que la duré des jours de travail doit être telle qu'elle assure à l'ouvrier un temps raisonnable pour refaire ses forces, remplir ses devoirs d'époux, de chef de famille, de citoyen et de catholique et satisfaire aux exigences bien entendues du commerce, de l'industrie et de la finance."

Le congrès écarte, on le voit, l'idée fatidique de la journée de huit heures universalisée. Il ne veut point d'une uniformité qui n'a aucun rapport avec les réalités, infiniment variables, du travail. Il invoque des principes: l'un, qui est fixe, la nécessité d'accorder à l'homme le moyen d'accomplir ses devoirs essentiels, les autres variables: l'usure du travail et les nécessités de l'industrie. — Nous ne voyons pas, ont nettement déclaré certains des orateurs, l'opportunité de réclamer la journée légale de huit heures pour des métiers qui imposent peu de fatigue et s'exercent dans des conditions d'hygiène favorables. Par contre, nous trouvons que cette même journée de huit heures est excessive pour d'autres métiers, où l'usure physique est considérable, où les conditions de travail sont particulièrement déprimantes. Au lieu de réclamer une réglementation arbitraire, qui ne tiendrait pas compte de ces différences obvies, nous posons des principes qui dominent toute la question et nous laissons aux différents métiers le soin de préciser leurs propres nécessités.

Au cours du débat, il est apparu que l'idée même de la limitation des heures de travail — quand elle n'est pas commandée par des besoins réels — ne souriait guère à certains des orateurs. — Moins d'heures de travail et des salaires plus élevés, disait l'un d'eux. Cela va bien pour qui se repose et empoche, mais si tout le monde fait pareil, le coût de la vie monte toujours, et pouvons-nous le rejoindre? Puis, il y a le pauvre diable, qui n'est pas organisé, qui ne peut pas imposer ses demandes d'augmentation, il écope toujours, lui. Son sort est de plus en plus misérable...

Ce souci du voisin, du voisin qui n'est pas représenté, méritait peut être un coup de crayon.

* * *

La question de l'arbitrage a été présentée sous des aspects différents. Le texte du voeu adopté correspond à ces aspects divers. Lui aussi mérite d'être lu avec une vive attention:

"La convention, dans l'intérêt du bon ordre de la société et de l'harmonie des classes sociales et avec le dessein d'éviter les grèves malheureusement trop fréquentes; recommande comme moyen normal de régler les différends et de résoudre les conflits qui s'élèvent entre patrons et ouvriers, la conciliation et l'arbitrage libre sur la base d'une représentation égale dans le choix des arbitres et avec l'engagement réciproque d'accepter comme finale la sentence du tribunal.

"La convention recommande également d'ajouter à la liste des industries qui tombent sous le coup de la loi Lemieux les services d'utilité publique tels que compagnies de chemin de fer, compagnies de tramway, compagnies de téléphone, compagnies électriques, les compagnies de banque, etc.

"La convention recommande enfin le tribunal d'arbitrage à sanction obligatoire pour la solution de litiges concernant les conditions de travail des pompiers et des hommes de police, et que dans l'organisation de ces tribunaux d'arbitrage le gouvernement s'en tienne au principe de faire nommer des arbitres par les parties en cause, même lorsqu'il s'agit de tribunaux d'appel."

Toute la proposition, on le voit, a pour objet d'éviter les grèves, de résoudre avec le minimum d'inconvénients les difficultés ouvrières et d'assurer ainsi la stabilité du commerce et de l'industrie, base de la prospérité commune du patron et de l'ouvrier. On notera qu'il n'est question d'arbitrage obligatoire que dans le cas des pompiers et des policiers.

— Les hommes qui occupent d'aussi redoutables fonctions, a déclaré l'aumônier général du congrès, M. l'abbé Fortin, n'ont pas le droit de faire grève, mais ils ont le droit de vivre convenablement, et nous demandons l'institution d'un régime qui leur permettra d'obtenir cette justice sans que la sécurité publique soit mise en danger.

Comme les autres, ce voeu a été adopté après débats et éclaircissements, mais à l'unanimité.

* * *

Cette lettre s'allonge tellement que nous sommes obligé de passer très vite sur les derniers débats. Le congrès s'est déclaré favorable au principe d'une fédération des syndicats catholiques et nationaux. En attendant que ceci soit réalisé, on choisira parmi les membres du congrès un exécutif chargé d'exécuter ses mandats, de parler en son nom, lorsque le cas sera nécessaire (en consultant autant que possible les groupes représentés et en s'inspirant des voeux adoptés aux congrès); on recommande aux locaux d'un même métier de se fédérer entre eux. D'autres projets de résolutions traitent de l'échange de la carte de travail, du passage des syndiqués d'un groupe local à un autre. C'est tout un mouvement de rapprochement et d'union qui se traduit ainsi.

* * *

Le congrès terminera probablement demain l'étude des voeux. On fera ensuite les élections et on choisira le lieu du prochain congrès. La ville de Chicoutimi, siège de l'une des plus fortes associations représentées, la **Fédération ouvrière mutuelle du Nord**, a déjà sollicité l'honneur de recevoir les congressistes. Il est probable qu'il ne se passera pas un très grand nombre d'années avant que le congrès national et catholique siège à Montréal.

Ce soir, on a lu devant les congressistes debout un paternel message de S. E. le cardinal Bégin.

OMER HEROUX.

Le Canada, en sa qualité de membre de la Ligue des Nations, exige pour les Allemands, les Hongrois, les Russes, les Autrichiens et les Juifs de Pologne, le libre enseignement de leur langue dans la Pologne reconstituée.
C'est très noble!
Quand donnera-t-il son attention aux Canadiens-français du Manitoba?
Nous attendons avec impatience!

QUE PREPARE-T-ON EN SASKATCHEWAN?

Une manoeuvre inquiétante

M. Raymond Denis, dans le Patriote du 17 septembre, proteste énergiquement contre la visite speciale que fait l'inspecteur Coutts à toutes les écoles françaises de la Saskatchewan. Il y voit une menace et ne prend aucun détour pour le dire.

"Quel est le but exact, demande-t-il, de cette visite, qui semble plutôt être une enquête, et dans quel esprit est-elle faite?

"Voilà des questions que nous pouvons à bon droit nous poser.

"Cette enquête, qui arrive dans le temps même où les orangistes font signer leur fameuse pétition, demandant la suppression complète de l'enseignement du français, est bien faite pour nous inquiéter.

"Non pas que nous craignions une investigation juste et impartiale qui n'aurait d'autres résultats que de montrer les sacrifices que nous nous imposons pour nos écoles, et l'efficacité de celles-ci; mais nous craignons une enquête faite dans un but déterminé avec des conclusions préparées d'avance.

"Car enfin, si le Département de l'Education avait réellement voulu connaître le degré d'efficacité de nos écoles bilingues, aurait-il désigné pour faire cette enquête un inspecteur unilingue?

"La loi nous autorise dans toutes nos écoles, à enseigner le premier grade en français, et en plus une heure de français par jour dans tous les autres grades. Il aurait donc semblé naturel que le gouvernement nommât pour faire cette inspection un homme capable de vérifier le travail fait dans les deux langues. Mais voyez la logique et la bonne volonté du Département de l'Education! Pour faire une enquête concernant ces écoles, il désigne un inspecteur, qui peut être un charmant homme, mais à qui toute la partie française de l'enseignement échappe pendant qu'on confie au seul inspecteur bilingue que nous possédions un district dans lequel se trouvent à peine cinq ou six écoles française.

"Si ce n'est pas là de la partialité et de la mauvaise foi, je ne m'y connais pas.

"Mais c'est aussi une marque de profond mépris pour la loi. Car enfin si l'enseignement du français est autorisé de par la volonté du législateur le Département de l'Education devrait veiller à ce que cet enseignement soit inspecté comme le sont toutes les autres matières enseignées dans les écoles. En ne le faisant pas, mieux que cela, en contrecarrant partout où il le peut cet enseignement, le Département de l'Education se met en opposition directe avec la loi; il la viole."

Voilà qui est clair: c'est voir le danger sous son vrai jour et ne se le point cacher. D'ailleurs M. Denis ne s'en étonne pas, et il le dit à ses compatriotes. Un homme averti en vaut deux.

"D'ailleurs, il ne sert à rien de se bercer d'espérance. Nous assistons à une puissante campagne, d'autant plus redoutable qu'elle demeure cachée. Et le Département de l'Education, s'il n'est pas à la tête de cette campagne, semble en être l'instrument, sinon le centre.

"Beaucoup de nos commissaires d'école, beaucoup de nos instituteurs ou institutrices pourraient en témoigner.

"Ces jours passés encore, l'un des inspecteurs dont le gouvernement nous afflige, le trop célèbre M. Keith, enlevait le crucifix des écoles de Bellevue et de Domrémy, pour bien montrer probablement que cette lutte, cette persécution plutôt, s'adressait autant à l'idée religieuse qu'à notre langue."

En un mot c'est la persécution. Et quand les commissaires veulent résister, vite on les menace du baillon.

"Cet inspecteur n'est point une exception; et il semble bien que lui et beaucoup de ses collègues ne font que s'imprégner de l'atmosphère qui règne dans les bureaux du Département de l'Education.

"Et partout où nos commissaires, respectueux de la loi, mais forts de leur droit, résistent à la tyrannie des bureaucrates, on les menace de la nomination d'un commissaire officiel."

Qu'en pense M. Martin, premier ministre? Qu'entend-il faire? Qu'il le dise.

Il n'aura l'appui du groupe catholique français que s'il sait être juste et lui assurer le minimum de liberté dont il a joui jusqu'ici.

Nos frères de la Saskatchewan n'hésitent pas à déclarer qu'ils préfèrent la lutte ouverte à la guerre de taupes qu'on leur fait.

Un ennemi déclaré est mille fois moins redoutable qu'un faux ami.

LA SOTTISE DE LA REVOLUTION

Dans toute révolution la sottise et le sang voisinent. On pourrait même affirmer qu'ils vont de pair. Les exemples en ont été fréquents dans la révolution française; ils le sont encore plus dans la révolution russe parce que plus complète que la première. En voici un qui peint bien la situation en Russie. C'est une chose vécue:

"Dans un train qui s'éloigne de Moscou, une paysanne s'écrie tout à coup:

— On m'a volé douze roubles!

Puis, montrant un soldat:

— C'est lui le voleur!

Le soldat nie de toutes ses forces; la paysanne insiste; les voyageurs approuvent. Un Soviet est formé et prononce la sentence:

— Il a volé, il nie, il doit mourir!

Un des assistants, d'un coup de revolver, tue le condamné.

Quelques instants après, la paysanne retrouve son argent. Nouveau jugement. Elle a accusé un innocent; elle doit mourir, et avec elle celui qui a tué le soldat.

Aussitôt dit, aussitôt fait.

Et celui qui raconte l'histoire de conclure simplement: "Trois morts pour douze roubles, alors qu'un poulet en vaut quarante!"

ASSOCIATION D'EDUCATION DES C.-F. DU MANITOBA

DES INSTITUTRICES! Tel est le cri d'un grand nombre de commissions scolaires. Notre personnel enseignant est restreint, mais pas insuffisant.

Nous invitons toutes les institutrices qualifiées qui n'ont pas encore trouvé de classes de s'adresser à nous au plus tôt. Nous pourrions en placer une trentaine en peu de temps.

Les permis sont presque impossibles à obtenir; en conséquence, nous conseillons aux institutrices dont les certificats sont expirés de faire tous les efforts pour suivre les cours pédagogiques de l'Ecole Normale. Elles en profiteront.

L'élection des commissaires d'écoles a eu lieu. Le secrétaire de chaque commission scolaire nous rendrait un service inappréciable en nous en faisant parvenir le résultat.

LE SECRETAIRE.

PROPAGANDE!

Nous avons toujours en main livres et brochures de propagande française, que l'on peut se procurer toujours à des conditions faciles, à notre Comité. Voici les titres et prix franco de quelques-uns:

"Pour la défense de nos Lois Françaises", Antonio Perrault .... $ .25
"La Naissance d'une Race", Abbé L. Groulx .. $ .75
"Les Rapaillages", Abbé Lionel Groulx: édition de luxe .... $ .60
Edition populaire .... $ .25
"Le Canada Apostolique", Henri Bourassa: édition de luxe .... $ .60
Edition populaire .... $ .25
"Choses qui s'en vont", Frère Gilles, O.F.M. .... $ .25
"Notre Jeunesse", Guy-Vanier .... $ .10
"Syndicats Nationaux ou Internationaux?", Henri Bourassa .... $ .10
"La Déportation des Acadiens", Henri d'Arles .. $ .10

On trouvera à la page 9, 1re colonne, une liste complète des brochures, tracts et livres en vente par notre Comité.

Comité de Propagande LaVérendrye,
39 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.



Et, pleine du sujet qui la préoccupait, elle ajouta d'un ton qu'elle s'efforçait vainement de rendre enjoué:

— Dites donc, Pierre, est-ce que vous venez de conter fleurette à des Anglouaises aussi, vous?

— Qu'est-ce à dire, Rosalie? J'vous entends pas...

— Tant mieux pour vous! Mais p'têtre ben que votre cadet m'entendrait plus vite.

Pierre tressaillit.

— Ouais! Eclaircissez donc un peu votre idée, voutère...

— Ben, v'là ce que c'est... Mais surtout n'allez pas lui conter que c'est "moué" qui vous ai dit ça...

— Allez toujours, j'serai muet comme un poisson...

— Pour lors, figurez-vous, Pierre, que je viens de prendre vot' frère et l'Anglouaise... v'savez ben... l'Anglouaise blonde qu'est prisonnière...

Et, d'un trait, elle conta au jeune homme ce qu'elle avait vu...

— Allons, ça va! interrompit Pierre avec un rictus ironique. Mais v'savez, ça ne m'étonne pas un brin, Rosalie. Mon cadet est un gâs qui ne vaut pas cher, à c'te heure.

— Je commence à le croire! s'écria la jeune métisse sur un ton de rancune. Et cette fille donc, faut-il qu'elle soit assez "scabreuse", assez éventée!... Si c'est pas honteux pour un Bouais-Brûlé!

— Comme vous dites, Rosalie, c'est honteux... Un homme qui agit de même n'est plus digne de s'appeler un Bouais-Brûlé!

Pierre La Ronde avait trop souffert des révélations récentes de Joseph Lacroix pour ne pas profiter de cette occasion de faire connaitre à celle qu'il aimait en quelle piètre estime il tenait désormais son frère cadet... Et il s'en acquitta, comme on pouvait s'y attendre chez cette nature violente, avec une âpreté tellement aiguisée par la jalousie qu'elle semblait confiner à la haine... Quel que fût son propre ressentiment, Rosalie Guérin demeura un peu étonnée de cette extraordinaire animosité. Eprise de Jean, elle s'en prenait plutôt à sa rivale, miss Clamorgan, rejetant presque toute la responsabilité de la conduite du métis sur cette fille corrompue et misérable, bien digne de ces chiens d'hérétiques... les Anglais!...

Et c'était un curieux spectacle que celui de ces deux jalousies qui se soulageaient l'une et l'autre avec des mots durs, dans la nuit qui tombait.

Pierre conclut enfin:

— On tâchera de mettre ordre à tout ça, Rosalie...

— Est-ce pas? répliqua la jeune fille dont les yeux brillaient.

— Foi d'homme!

— Et vous ferez ben. Bonsoir, Pierre.

— Bonsoir, Rosalie!...

Mais, avant de s'éloigner, il fixa la jeune métisse et s'écria d'un ton convaincu:

— On est de vrais Bouais-Brûlés, nous autres!

— Sûr, affirma-t-elle.

Ils se séparèrent.

Cinq minutes après, l'aîné des La Ronde frappait à la porte de Joseph Lacroix.

Ce fut l'éclaireur qui vint lui ouvrir.

— Eh ben! qu'est-ce qu'y a donc? T'as l'air tout chaviré...

— Il y a de quoi, tu sais, Lacroix.

Et le jeune métis le mit au courant des propos tenus par Rosalie.

— C'est bon, dit le guide. On ouvrira l'oeil... Mais ça ne m'étonne pas... tu te rappelles ce que je t'ai dit l'autre jour rapport à cette Anglouaise... qu'elle avait enjôlé ton cadet.

Tout en parlant, il se rapprochait de la porte:

— Faut que j'aille rendre compte aux chefs de ma mission d'aujourd'hui... Middleton vient de recevoir de nouveaux renforts à Clark's Crossing: une batterie d'artillerie, tout un régiment de grenadiers, plus de soixante éclaireurs... C'est ça qui va nous donner de la besogne, ces jours-icite.

Au milieu de ces propos sensationnels, ils sortirent et, sur le pas de la porte, se séparèrent.

Tandis que La Ronde regagnait son logis, Joseph Lacroix se dirigeait vers le quartier général. La nuit était noire et froide. Un vent venu du nord-ouest, un vent qui avait balayé les cimes glacées des Rocheuses, soufflait par intervalles et faisait gémir les hautes futaies. Quoique bien encapuchonné dans son "capot de couverte", Lacroix pressa le pas. Soudain, vis-à-vis du groupe des maisonnettes de bois, il s'arrêta.

A vingt mètres de lui, dans le carré de lumière projeté sur la neige par une fenêtre éclairée, un homme de petite taille conversait avec un interlocuteur invisible.

Les yeux perçants du chef des éclaireurs semblèrent fouiller l'obscurité où se dissimulait le second personnage:

— Celui-cite est Pitre-le-Loucheux, grommela-t-il... mais, foi d'homme! on dirait que l'autre est Jean La Ronde...

Au bout d'un instant, il ajouta:

— Eh! oui... et qui tient un cheval par la bride, encore!... Ah! ça n'est pas naturel tout ça... Qu'est-ce qui peuvent ben se conter?... Faut que j'écoute leur "jasette"...

Avec une souplesse et une prudence de véritable Peau-Rouge, l'éclaireur, profitant de l'ombre, gagna, par un détour, le pignon de la bâtisse devant laquelle conversaient les deux hommes. Alors seulement, masqué par la muraille en planches, il se glissa sans bruit jusqu'au coin de la maison et prêta l'oreille.

Le personnage qui répondait au sobriquet de Pitre-le-Loucheux (Pierre-le-Louche), apparaissait dans le carré de lumière comme un Indien d'âge indéfinissable, petit, maigre, boucané et de face chafouine. Mais c'était un homme connu dans Batoche, où il résidait, pour sa subtilité et son étonnante adresse.

Bien que le jeune métis et lui conversassent presque à mi-voix en langue crise, le silence ambiant et la finesse de son ouïe permirent à l'écouteur de ne pas perdre une seule de leurs paroles.

— Tout ce que je te demande, disait Jean La Ronde, c'est d'aller de suite chez moi et de dire au père qui est assis au foyer: "Père, votre second fils ne rentrera pas ici cette nuit, car il vient d'être désigné avec d'autres par les chefs pour battre les bois. Vous ne reverrez pas sa face avant demain." As-tu compris?

— J'ai compris cela; mais non pas encore où allait mon frère.

— Que t'importe! cette chose est mon affaire.

L'Indien secoua son épaisse crinière d'un air mal convaincu.

— Il m'importe beaucoup. Ta tête est jeune et tu n'as pas réfléchi. Si quelqu'un s'aperçoit du mensonge, que ne dira-t-on pas? On te prêtera de mauvais desseins et on dira: le Loucheux était son complice.

Cette objection semblait si fondée que Jean garda le silence.

Il se souvenait de l'avoir lui-même formulée la veille au soir devant miss Elsie mais la jeune Anglaise avait dissipé toutes ses inquiétudes avec quelques paroles légères.

Comment cela s'était-il fait? Il ne le comprenait plus en face de ce sauvage sur les lèvres de qui l'objection renaissait brutale, indiscutable... Sa liberté, sa vie même qu'il risquerait sciemment dans cette tentative, n'étaient que peu de chose à côté de ce qu'il mettait si délibérément, par ailleurs, à la merci des circonstances. Qu'un hasard fît découvrir qu'il avait quitté Batoche la nuit dans des circonstances mystérieuses pour gagner le camp ennemi, et c'étaient inévitablement de déshonorants soupçons, des interrogatoires, une enquête...

Pourtant, il avait engagé sa parole... Il resongea à miss Elsie, à ses propos, à ses sourires... et il se dit qu'il lui fallait aller là-bas, qu'il le lui fallait absolument. Et puis, il y avait tant de chances pour que personne n'éventât sa ruse!

Le Loucheux avait croisé ses bras sur sa poitrine dans l'attente d'une réponse. Comme elle ne venait pas assez vite à son gré, il questionna:

— Que dit mon frère?

Le jeune métis s'était ressaisi. Il était plus déterminé que jamais.

— Il faut que je parte, déclara-t-il sèchement. Je partirai.



Une fois de plus, le Peau-Rouge le fixa de ses prunelles bigles.

— Je le crois. Mais, encore une fois, quel est ton but?

Cette fois, Jean La Ronde éclata:

— Loucheux! s'écria-t-il, ta question m'insulte. Suis-je un Bois-Brûlé ou un vagabond?

— Que mon frère se calme, repartit l'Indien. Je n'ai pas voulu l'offenser. J'accomplirai fidèlement la mission dont il m'a chargé. Mais qu'il n'oublie pas alors que l'homme rouge lui-même risque beaucoup en cette affaire et qu'un schilling c'est bien peu..

— Tu en auras deux.

— L'homme rouge préférerait...

— Quoi?

— Un peu d'eau de feu dans sa gourde.

Jean parut hésiter un instant. Enfin, d'un air de concession suprême:

— Tu auras ton eau de feu, dit-il.

Joseph Lacroix, toujours aux écoutes, savait désormais tout ce qu'il pouvait savoir. Très doucement, il se retira dans l'ombre, derrière la maison; et attendit.

Un instant après, il vit Pierre-le-Loucheux s'éloigner, tandis qu'un bruit de pas de cheval un peu amorti par la neige se faisait entendre de moins en moins distinct.

Il s'élança devant le bâtiment juste pour voir Jean La Ronde disparaître dans les ténèbres.

— Il court au camp canadien, parbleu! murmura le chef des éclaireurs. C'est clair comme le jour... Serait-il donc possible que cette maudite Anglouaise... Oh! mais j'en aurai le coeur net...

Un quart d'heure après, il quittait le quartier général et, d'un pas rapide, reprenait la direction de sa maison.

Au bout d'un instant, il reparut, mais cette fois sur son poney gris, et, sans hésiter, il s'enfonça dans la nuit à la place exacte où avait disparu Jean La Ronde...

IX

Scène de nuit

Le gué de Clark's Crossing, que la colonne anglo-canadienne avait atteint le 17 avril, est situé sur la Saskatchewan, à trente-trois milles en amont de Batoche.

Le camp avait été établi à proximité d'un hameau habité par des blancs et non loin des bords de la rivière, en cet endroit escarpé et boueux où la crue printanière avait fait échouer des blocs de glace. Une grande animation avait régné une partie de la journée à Clark's Crossing, car, comme Lacroix l'avait annoncé à Pierre La Ronde, les forces du général Middleton s'y étaient accrues du 10e bataillon de grenadiers de Toronto, de deux canons venus de Québec et d'un détachement d'éclaireurs, pour la plupart des Indiens Pieds-Noirs, ennemis traditionnels des Cris.

Mais, maintenant que la nuit était venue, un profond silence régnait dans le camp canadien. Il était un peu plus de minuit, et, depuis longtemps, officiers et soldats reposaient dans les tentes, sauf quelques sentinelles postées de distance en distance, sauf aussi le lieutenant de carabiniers Edward Simpson et son fidèle compagnon Charlie Went. Depuis que Edward avait appris la destruction de la ferme de Hughes Clamorgan et la prise de Fort-Pitt par les Peaux-Rouges, une incurable tristesse s'était emparée de lui. En vain Charlie avait-il tenté des consolations appuyées sur les hypothèses les plus favorables, — mais hélas! les moins vraisemblables aussi, — le jeune officier y était demeuré obstinément sourd, et la seule chose qui le soulageât un peu était la pensée qu'il n'allait pas tarder à se trouver face à face avec ces maudits sauvages — métis ou Indiens — qu'il exécrait plus que tout au monde, maintenant... Cette nuit-là, Went, commandé de ronde dans le camp, s'était arrêté, son service terminé, chez son ami, histoire, s'il ne dormait pas, de prendre une tasse de thé et de converser un brin.

— En vérité, vous venez à propos, lui avait dit Simpson. Je n'ai pu fermer l'oeil jusqu'ici.

Ils causèrent.

Edward se félicita de ce qu'ils allaient toucher enfin au terme de leur trop longue route et pouvoir infliger aux rebelles les châtiments qu'ils méritaient vingt fois.

Went approuva cette façon de voir. Ni l'un ni l'autre, naturellement, ne doutait du prompt succès de la campagne. N'étaient-ils pas un millier d'hommes déterminés, guidés par des "scouts" rompus aux guerres contre les indigènes, appuyés d'une batterie de canons et armés de bonnes carabines Snider?... Sans compter les deux chalands que le général Middleton avait achetés la veille à prix d'or aux habitants du hameau de Clark's Crossing et à l'aide desquels ils allaient pouvoir prendre Batoche à revers..

— Ah! s'écria Simpson avec un pâle sourire, ils vont en voir de rudes, les damnés papistes!

— Oui, répliqua Charlie, mais n'oublions pas pourtant qu'ils sont résolus à se défendre dans leurs tanières jusqu'à la mort. Ils sont fanatisés par ce fou de Riel et par leurs prêtres...

Subitement, il s'arrêta, la tête inclinée:

— N'entendez-vous rien, Edward?

Les deux officiers se tournèrent vers l'entrée de la tente, l'oreille au guet. Pas un bruit ne troublait le silence.

Went haussa vivement les épaules:

— Ce n'est rien... Je me serai trompé... Je disais donc...

— Pardon, gentlemen, interrompit une voix. L'un de vous ne serait-il pas le lieutenant Clamorgan?

D'un bond, les deux officiers furent sur leurs pieds. Un jeune homme était debout, à l'entrée de la tente.

Au nom de "Clamorgan", Simpson avait pâli.

— Qui êtes-vous? demanda Went avec rudesse.

D'une voix calme, l'étranger répondit:

— Je suis chargé de remettre une lettre au lieutenant Clamorgan de la part de sa soeur.

— De sa soeur... balbutia Edward, de plus en plus pâle.

— Que signifie cette plaisanterie? s'écria Charlie avec sang-froid. Il n'y a pas de lieutenant Clamorgan ici.

— Alors, pardonnez-moi, gentlemen, j'avais cru..

Vivement Charlie se plaça devant l'entrée de la tente pour couper toute velléité de retraite au messager:

— Un instant, l'ami! Il s'agit d'éclaircir ceci, qui est par trop étrange... D'abord, où est cette lettre dont vous parlez beaucoup et qu'on ne voit pas?

Sans la moindre hésitation, le messager tira de sa ceinture un pli chiffonné et grossièrement cacheté:

— La voici...

Rapide comme la pensée, l'Anglais la lui arracha des mains et, avant qu'il fût revenu de sa surprise, le garçon vit un canon de revolver braqué sur lui.

— Pas un geste! cria l'officier, ou vous êtes mort!...

— Edward, continua-t-il en tendant de l'autre main le pli à son ami sans détourner la tête, Edward, lisez donc cette lettre...

Un frisson de colère vite réprimé avait secoué le corps du jeune home. Mais il comprit que toute résistance serait inutile et se contenta de dire d'une voix tremblante de fureur contenue:

— J'avais cru jusqu'ici que les officiers canadiens étaient des gentlemen... Mais je vois que ce ne sont que des rascals!

— C'est bon, c'est bon, répliqua Charlie toujours calme, sans abaisser son revolver d'une ligne. Que vous ne soyez pas très satisfait de mon procédé, c'est trop naturel... Mais, convenez que la façon plutôt singulière dont vous vous présentez ici à l'heure de minuit, sans qu'on sache au juste d'où vous sortez, et puis vos histoires funambulesques ne sont pas choses faites pour inspirer confiance... En temps de guerre, au reste, la défiance est de règle... Edward, avez-vous lu?...

— Elle vit! balbutiait l'interpellé d'une voix étranglée de joie et d'émotion.

— Quoi! c'est bien elle!

— Elle-même qui m'écrit! Ils sont à Batoche.., Aucun mal... Mais par le ciel! Charlie, laissez aller ce garçon... C'est un gentleman... Laissez-le, vous dis-je...

— La joie vous rend fou, mon cher, dit Went froidement. Croyez-vous que j'ai envie que ce gaillard me rende la pareille? Otez-lui ce couteau que j'aperçois à sa ceinture et le revolver qui se dissimule dans le "pistolpocket" de son pantalon de cuir... et nous verrons après.

Sans enthousiasme, le lieutenant obéit.

— C'est bien, reprit l'autre en abaissant son arme. Maintenant, nous pouvons nous expliquer amicalement.

— La chose est bien simple, Charlie, dit vivement Simpson. Ma soeur a usé de la complaisance de ce jeune métis pour me faire passer de ses nouvelles... Oui, continua-t-il en se tournant vers le messager, je suis bien le lieutenant Clamorgan. Et si mon camarade semblait dire le contraire tout à l'heure, c'était simplement parce qu'il cherchait par tous les moyens à confondre un homme que nous prenions pour un espion... Soyez tranquille, nul autre que moi n'est le destinataire de cette lettre: je vous l'affirme sur l'honneur. Et puis, veuillez nous pardonner aussi une défiance bien excusable dans la circonstance.

Went regarda son ami d'un air intrigué et légèrement inquiet: si la joie le faisait déraisonner? Mais non, Edward semblait maintenant avoir recouvré tout son sang-froid. Aussi, flairant dans la conduite de son ami un mystère dont il ne tarderait pas à avoir la clé, il se tut prudemment.

Quant au métis, depuis qu'il avait été témoin de l'exaltation de Simpson, après la lecture de la lettre, il ne conservait plus l'ombre d'un doute sur l'identité de ce destinataire.

La restitution du revolver et du couteau acheva de le bien disposer. Il répondit dans un anglais assez pur aux questions nombreuses qui lui étaient posées au sujet du fermier et de sa fille, et, sans se faire prier, avec beaucoup de bonne grâce, il raconta aux deux officiers étonnés à quels stratagèmes il devait de se trouver en ce moment près d'eux... Le plus difficile avait peut-être été de découvrir le lieutenant Clamorgan: même après avoir déterminé l'emplacement exact affecté dans le camp aux carabiniers, il avait un instant, perdu dans l'obscurité, désespéré arriver à son but... Ce fut le mince filet de lumière filtrant par dessous la tente qui le tira d'embarras. Il s'était très doucement approché de l'entrée et, en écartant légèrement la toile, il avait aperçu l'homme qui répondait au signalement donné par la jeune Anglaise. Alors, sans hésitation, il était entré.

— Parfait! s'écria Went avec volubilité et enthousiasme... Vraiment splendide!... Sang-froid étonnant... Comment vous appelez-vous? Quel âge avez-vous?

(A suivre)

LE CONCERT HELIE A ST-JEAN-BAPTISTE

Une assemblée nombreuse et sympathique a assisté, dimanche soir, au concert Hélie, dans l'église de Saint-Jean-Baptiste. Nos compatriotes de St-Jean-Baptiste, de Letellier, de Saint-Joseph et de Sainte-Elizabeth se sont rendus en foule.

On remarquait dans le choeur MM. les Curés St-Amant, Jutras et Mireault, et M. l'abbé Roy. Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et leurs pensionnaires s'étaient fait un plaisir d'être présents à cette fête musicale. Les Frères de Marie y étaient également représentés.

Un concert dans une église n'est pas banal; et tous sont d'accord à dire que M. Hélie a su harmoniser son programme et son chant en rapport avec la maison de Dieu et de la paroisse. Il a tenu en éveil l'intérêt de l'auditoire jusqu'au bout. Je crois que ses deux plus beaux morceaux étaient: *Nazareth*, de Gounod, et *Sancta Maria*, de Faure. Dans l'intervalle, on a vendu les *Refrains de Chez Nous*.. MM. Dorval et Langlois ont prêté leur concours et se sont acquittés de leur tâche avec talent. Sur la fin, M. le Curé St-Amant, le dévoué curé de la paroisse, a remercié les artistes avec tact et esprit.

A St-Pierre, dimanche prochain, on s'attend à un événement remarquable.

Que dit un bifteack quand on le mange? — Il diminue.

Quel est le fruit que les poissons n'aiment pas? — La pêche.

Qu'est-ce qu'un paysan voit souvent, un roi rarement, Dieu jamais? — Son semblable.

Les gaz d'estomac sont dangereux

On recommande l'emploi quotidien de la magnésie pour en triompher. C'est le résultat de la fermentation des aliments et de l'acidité.

Les gaz d'estomac, accompagnés d'une sensation de gonflement après les repas, sont une preuve quasi certaine de la présence d'un excès d'acide hydrochlorique, donnant naissance à l'indigestion acide. Les estomacs acides offrent du danger parce que l'excès d'acide cause de l'irritation aux parois délicates de l'estomac. Il s'en suit souvent de la gastrite et autres ulcères dangereux, de l'estomac. La nourriture qui fermente et surit crée dans l'estomac des gaz qui le détendent et nuisent au fonctionnement normal des organes internes vitaux, souvent au bon fonctionnement du coeur.

C'est la pire des folies que de négliger ce mal ou de ne le traiter qu'à l'aide de ces digestifs ordinaires qui ne neutralisent aucunement l'effet désastreux des acides dans l'estomac. Procurez-vous plutôt d'un pharmacien quelques onces de bisurate de magnésie et prenez-en une cuillerée à thé dans le quart d'un verre d'eau immédiatement après les repas. Cela chassera les gaz, les gonflements, rendra la nourriture douce, neutralisera l'excès d'acide, préviendra sa formation. Il n'y aura plus ni acidité, ni douleur. Le bisurate de magnésie (en poudre ou en pastille, — ni liquide ou lait) ne nuit pas à l'estomac, ne coûte que peu et constitue la meilleure sorte de magnésie que l'on puisse employer pour l'estomac. Des milliers de personnes l'emploient après leur repas et n'ont plus aucune crainte d'indigestion.



Concours d'Histoire du Canada

La Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française a cru bon de prendre l'initiative d'un grand mouvement en faveur de l'étude de l'Histoire du Canada parmi les enfants. C'est pourquoi elle propose une série de concours dont le premier commencera au mois de novembre, et aura pour sujet: "La découverte du Canada".

Les autres sujets seront pris dans "Les Contes Historiques" de la Société Saint-Jean-Baptiste, de Montréal. (On peut se procurer ces contes en écrivant au Comité de Propagande LaVérendrye, 39 Ave Provencher, Saint-Boniface. Prix: 15 sous franco.)

Nous faisons un appel pressant à tous les petits Canadiens et Canadiennes dont l'âme demeure toujours française malgré tous les obstacles, afin qu'ils viennent se retremper à la source même du patriotisme: l'histoire de leur beau pays. Nous espérons que les parents et tous ceux qui se dépouent à la cause de l'éducation se feront un devoir d'encourager cette oeuvre.

Le Comité accepterait aussi avec reconnaissance les dons généreux qui leur viendraient sous forme de livres de la part de tous ceux qui aimeraient à aider cette cause.

CONDITIONS DES CONCOURS.

1.—Il y aura un concours chaque mois.

2.—Les compositions devront être rendues pour le 15 de chaque mois, afin que l'on puisse les corriger et faire le choix des quatre meilleures, qui seront ensuite publiées dans la presse française.

3.—Pourront prendre part aux concours: 1o. Les enfants au-dessus de 14 ans qui fréquent les écoles; 2o. Les enfants de 10 à 14 ans.

4.—Les compositions ne devront pas contenir moins de 300 mots pour la première catégorie, et pas moins de 200 pour la deuxième.

5.—Un prix sera donné pour la meilleure composition de chaque catégorie.

6.—Pour ne pas surcharger le Comité des Juges du Concours, il est entendu que chaque localité qui voudra bien concourir n'enverra que ses trois meilleures copies.

7.—Le premier sujet sera: "La découverte du Canada: But du découvreur. Ses difficultés. Leçons à tirer.

8.—Les points seront basés: 1o. sur les connaissances historiques; 2o. Sur l'orthographe; 3o. Sur la forme.

9.—Les prix du premier concours seront: 1. Une Histoire du Canada; 2o. "Autour de la Maison", par Michelle Le Normand.

8.—Chaque concourrent devra mentionner: 1o. Ses nom et prénom; 2o. Son âge; 3o. L'école fréquentée; 4o. L'adresse.

9.—Toutes les compositions devront être adressées à

LA LIGUE DE DEMOISELLES CATHOLIQUES DE LANGUE FRANCAISE,
CASIER POSTAL 44,
SAINT-BONIFACE, MAN.



No 1023.—La petite veste ample est une des plus jolies créations de l'été. Ce manteau-ci en montre une, retenue en-dedans par des boutons pressoirs, de sorte qu'on peut varier l'ampleur à volonté, ce qui donnera chaque fois un nouvel effet au costume. L'étoffe Jersey, la tricotine ou la serge Poiret, et la soie naturelle sont de bons matériels. Les vestes se font toujours en étoffe autre que le costume, et on suggère aussi, pour cela, les superbes rubans si riches en couleurs. Si vous le préférez, vous pouvez employer une soie d'une autre nuance, brodée à l'extrémité inférieure comme dans le modèle. Pour manteau grandeur moyenne, 3 verges de matériel 44 pouces de largeur. Nous avons dans ce patron les grandeurs 34 à 44 (buste). Sur envoi de 10 sous au *Département des Patrons, West Canada, 619 avenue McDermot*, ce patron vous sera envoyé.

PENSEES CHOISIES

La mollesse de l'habit fait connaître la faiblesse de l'esprit.

* * *

La nature s'imite. Une graine semée en bonne terre produit. Un principe jeté dans un bon esprit produit.—*Pascal.*

* * *

La volonté propre ne se satisfera jamais, quand elle aurait possédé tout ce qu'elle veut, mais on est satisfait dès l'instant qu'on y renonce. Sans elle on ne peut être malcontent: par elle on ne peut être content.—*Pascal.*

* * *

Le plaisir de l'envie, c'est la cruauté; et l'exercice de l'orgueil, c'est la moquerie.—*Bossuet.*

* * *

L'expérience est un médecin qui n'arrive qu'après la maladie.

LE LONG DU QUAI

Le long du quai les grands vaisseaux
Que la houle incline en silence,
Ne prennent pas garde aux berceaux
Que la main des femmes balance.

Mais viendra le jour des adieux
Car il faut que les femmes pleurent
Et que les hommes curieux
Tentent les horizons qui leurrent.

Et ce jour-là les grands vaisseaux
Fuyant le port qui diminue,
Sentent leur masse retenue
Par l'âme des lointains berceaux.

SULLY PRUDHOMME.

A ceux qui écrivent

"...Dieu t'a fait pour le temps où tu vis, et le temps où tu vis est fait pour ton âme. Il ne s'agit pas des joies que tu pourrais goûter mais de l'oeuvre que Dieu demande. Fais ton oeuvre, fais-la d'un coeur libre et tranquille, et même joyeux. Ne compte pas ce qui te manque d'applaudissements, ce que tu entends de murmure, ce que tu reçois d'avanies.

Qu'importe tout cela? Des applaudissements, qu'en resterait-il à ton âme? Des murmures et des avanies, qu'en resterait-il sur ton âme? Si tu as fait de bon coeur ce que tu as cru sincèrement que Dieu te demandait; si tu as aimé l'honneur de Dieu; si tes mains, quoique débiles, ont quelquefois soutenu la vérité de Dieu; si tes feuilles volantes plus ou moins bien colorées, portent cependant la bonne nouvelle de Dieu, il importera peu qu'elles durent moins qu'un jour! Ce que tu leur auras confié ne tombera pas et ne périra pas, mais s'envolera vers Dieu. Tes paroles inhabiles mais sincères entreront dans les trésors divins; et un jour, redescendant comme des ailes qui viendront s'attacher à ton âme, et ton trafic de feuilles volantes, mesquin ici-bas, t'aura pourtant servi à gagner le royaume éternel."

Louis Veuillot.

Non seulement les Poudres de Miller contre les Vers les chasseront de l'organisme, mais elles donneront de plus à l'organisme une santé telle que les vers n'y pourront pas vivre. Les vers rendent un enfant continuellement nerveux et malade, et il ne peut y avoir de paix pour l'enfant tant que les vers n'ont pas été chassés. Cela se peut facilement faire avec ces poudres qui ne sont rien moins qu'effectives.

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

LE VIEUX GRIS.

(A tous les petits amis de la Liberté.)

Lafond, Alta, 18 septembre 1919.

Ma grande soeur,

Tu te rappelles mon pauvre vieux Gris? Eh bien, il vient de mourir! Pourtant, ce n'est pas faute de soins, mais il était trop vieux, trop malade, trop brisé; il a préféré s'en aller plutôt que de rester près de moi.

Mon pauvre "Gris"! Il y a un peu plus d'un an, en allant après la veillée, par une pluie battante, voir aux animaux, nous le trouvâmes le dos arrondi, les oreilles basses, se protégeant du mieux qu'il pouvait contre un des murs de l'étable.

"Tiens, un loup-garou!" dis-je, en apercevant l'animal étrange.

Mon père, saisi de pitié, fit entrer le pauvre cheval dans un des "ports" vacants.

Le lendemain, en l'examinant de plus près, nous ne pûmes découvrir sur son corps aucune marque d'estampée qui nous eût permis de l'identifier. Cependant son propriétaire ne devait avoir rien d'un ange, car le vieux Gris avait une épaule en sang, et portait par tout le corps la trace de coups reçus.

D'où venait-elle la bête grelottante trouvée par nous, une nuit, à la porte de notre écurie? Peut-être de là-bas, bien loin, des solitudes immenses du Nord, d'où elle s'était enfuie pour échapper à son bourreau! Elle avait dû marcher des jours et des jours avant de trouver le chaud abri que, de grand coeur, nous lui offrîmes.

Voyant que personne ne réclamait le pauvre Gris, je demandai à papa, qui ne savait qu'en faire, de me le céder. Je pourrai me rappeler plus tard avec émotion qu'il fut le camarade de mes 12 ans.

Comme il était nécessaire qu'il "gagnât son avoine" afin que papa n'eût pas l'idée de le tuer, pour en faire des "appâts de coyottes", je dus le faire travailler un peu. Tu sais que le mauvais sort m'a désigné pour charroyer, dans un baril, l'eau du lac destiné à l'usage quotidien de la maison? Eh bien, chaque matin, ton petit diable de frère grimpait sur une crèche, passait son collier au vieux Gris, l'attelait sur un semblant de traineau puis... en route pour le lac. Le retour était bien un peu rude pour mon pauvre vieux, mais c'était son seul travail du jour.

Ah! non! j'oubliais. Une fois la semaine, après que, des heures durant, la belle Eva m'avait cassé la tête avec ses "mon beau petit Robert par ici, mon cher petit Robert par là", je consentais, de guerre lasse, à me rendre à la poste, soit une distance de 6 milles, y chercher le courrier tout entier pour elle seule bien entendu, hors le Samedi, dont elle me permettait de "lire" les images.

Alors, c'était mon vieux Gris qui avait encore cette corvée, quoique cette fois-là, ce n'était plus un baril d'eau qu'il avait à porter, mais plutôt quelques livres d'os! Comme une selle l'aurait blessé, lui si maigre, je prenais un coussin entre mes dents et sais-tu comment je me hissais sur le dos de mon vieux Gris? Je plaçais mes pieds sur ses jarrets d'arrière en me retenant des mains où je pouvais, et je parvenais sans effort à me placer confortablement sur son dos. Ensuite, pour faire mon gros Jean, je criais à Eva: "Apporte ma carabine, au cas où je verrais des coyottes le long de ma route".

Mais, je te prie de croire que ce n'était nullement pour admirer le produit de ma chasse, qu'au retour, Eva venait de si loin à ma rencontre!

Pauvre Gris! je n'avais pas besoin de guides pour le conduire: un mot ou une pression de ma main suffisait.

Te rappelles-tu le premier de l'an dernier? Tu m'avais gavé de tant de bonnes choses que, le coeur à l'envers, je dus rester une partie de la journée étendu au coin du feu, ma tête "grosse" reposant sur le dos de mon chien "Collie"? Pour me remplacer, voilà Pierre qui attelle mon Gris pour aller chercher de l'eau. Un quart d'heure se passa. Soudain, on entendit une galopade, un bruit de chaudière renversée suivi de cris de colère: c'était mon vieux Gris qui, refusant obéissance à son nouveau maître, avait cru bon de le planter là et de se débarrasser ainsi du baril d'eau! De voir mon vieux "parti à l'épouvante", je fus guéri net, car je songeai tristement: "Il sent sa mort, c'est certain!"

Pourtant, il vécut encore de longs mois, mais l'autre jour, je vis que sa mort arrivait. Après être sorti péniblement de l'écurie, il alla se coucher en plein soleil, comme s'il eût eu froid, et, durant des heures, il ne bougea pas. Je lui portai du sucre, des pommes, des biscuits, rien ne le tenta.

Le coeur triste, je m'agenouillai tout contre lui, en prenant sa bonne grosse tête dans mes bras, et je ne sais s'il souffrait beaucoup ou s'il était chagrin de me quitter, mais de grosses larmes roulaient dans ses yeux! Alors, je mis ma tête sur sa tête et, moi aussi, je pleurai! Je pleurai jusqu'à ce que Collie, qui trouvait le temps trop long tout seul, vint me tirer par la jambe. Sans tourner la tête, à pas lents, je suivis mon chien en laissant là pour toujours mon pauvre vieux cheval!

Mes douze ans eurent deux fidèles camarades; j'en ai perdu un: il ne me reste plus que le vigilant compagnon de mes excursions quotidiennes: Collie. Plus tard, peut-être viendrai-je te conter un peu sa vie comme je viens de le faire pour mon cher vieux cheval!

Ton filleul,

ROBERT.

Pour copie conforme: "Liane".

Différentes manières d'employer le sel dans le ménage

Pour le nettoyage des cristaux: Dans une chopine d'eau chaude faire dissoudre une cuillerée à soupe de sel, ajouter une cuillerée à thé d'ammoniaque; laisser refroidir. Employer cette eau pour nettoyer les carafes et les pots en cristal, ils seront aussi brillants que s'ils étaient neufs.

* * *

Pour faire disparaître les taches d'oeufs sur les cuillères d'argent, frotter ces taches avec du sel humecté avec un peu d'eau.

* * *

Le sel combiné au vinaigre nettoie le cuivre.

Ajouter une pincée de sel aux oeufs que l'on veut battre en neige rend cette opération facile et rapide.

* * *

Si l'on ajoute un peu de sel à la gazoline, lorsqu'on détache des tissus délicats, ce procédé dit-on, empêche la gazoline de cerner l'endroit où l'on a enlevé la tache.

Le sel est efficace pour faire disparaître les taches de fruits sur les mains.

* * *

Pour empêcher le sel de devenir humide et de prendre en pain dans les salières, surtout celles qui servent à saupoudrer, ajoutez au sel une demi-cuillerée à thé de farine de maïs (corn starch), elle absorbera l'humidité et ainsi le sel restera sec et ne se cristallisera pas.

On ne devrait pas permettre qu'un enfant souffre un moment des vers quand on a à sa disposition un remède simple mais efficace, l'Exterminateur de Vers de Mother Graves.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

L'EGLISE ET LES OUVRIERS

Magistral sermon du R. P. Archambault, S.J., au Congrès des Ouvriers Catholiques aux Trois-Rivières. — Il dit aux ouvriers ce que l'Eglise a fait pour eux.

Mes Frères, [illegible]

[illegible]

ouvriers, de bons catholiques qui viennent s'agenouiller à la Table sainte avant de se rendre à leur travail, mais ils sont là, confondus, mêlés avec les hommes des autres professions. Aujourd'hui, vous êtes, pour ainsi dire, distincts de ces hommes. C'est comme ouvriers que vous venez ici, et c'est comme ouvriers que l'Eglise vous reçoit.

Le Christ et l'ouvrier.

Qu'est-ce donc que l'ouvrier? L'ouvrier, c'est le travailleur manuel, l'humble salarié qui gagne péniblement sa vie et celle de sa famille du travail de ses bras, à la sueur de son front. Cet homme a toujours existé, mais il n'a pas toujours été considéré de la même manière. Vous savez ce qu'il était chez les païens: Un esclave, une bête de somme. On le traitait comme on traite un animal, un être sans âme. Mais le Christ parut. Et de son passage sur la terre, un des plus grands bienfaits fut la transformation de la situation de l'ouvrier. Il la releva, il l'ennoblit, il la sanctifie. De quelle manière? La seule vraiment efficace, la seule, j'oserais dire, qui put être digne de lui. D'une manière royale, d'une manière divine. Lui-même se fait ouvrier. Oui, lui, le maître du ciel et de la terre, le souverain à qui obéissent toutes les puissances, revêtant notre nature humaine, choisit comme condition sociale non celle d'un monarque à laquelle il avait droit, mais celle d'un artisan, de l'artisan alors méprisé et maltraité. Il repousse le manteau de pourpre pour endosser la tunique du pauvre; il rejette le sceptre royal pour prendre l'humble rabot du charpentier. Ainsi durant toute sa vie, durant trente-trois années, Jésus, librement, ne fut pas autre chose qu'un ouvrier. Comme vous, mes Frères, il mania de rudes outils et ses mains devinrent calleuses à leur contact; comme vous, il vécut de la sueur de son front [illegible] comme vous, il connut les fatigues et les souffrances d'une existence peu fortunée, mais en même temps, du coup, il releva votre profession, il la délivra du mépris dont l'accablaient tous les siècles précédents, il la marqua d'une noblesse qu'aucun titre sur la terre ne peut ni dominer ni effacer, car c'est la noblesse divine, la noblesse du Fils de Dieu.

Vous me direz que l'humilité et la souffrance [illegible]

[illegible]

L'Eglise et l'ouvrier.

[illegible]

multiplié les oeuvres et les institutions de secours, elle a appuyé toutes les justes revendications du peuple, elle a aidé ses initiatives et ses organisations. Faut-il vous rappeler quelques exemples: les Jean Chrysostôme et les Grégoire de Nazianze stigmatisant le mauvais usage des richesses, les grands évêques de l'Europe prenant en mains vos intérêts, allant les exposer au Vatican ou les défendre devant les grands propriétaires anglais et jusque dans la tribune du Parlement français? Mais pourquoi chercher des exemples ailleurs? Qui donc, dans ce pays, qui donc dans cette ville ouvrière vous a aidés dans tous vos besoins?

Qui a ouvert des écoles pour vos enfants, des hôpitaux pour vos malades, des asiles pour vos orphelins, des maisons pour vos réunions professionnelles? Qui donc? L'Etat? Non, non! L'Eglise! L'Eglise par son évêque, l'Eglise par ses prêtres et ses communautés religieuses, l'Eglise par ses laïques les plus dévoués. Et c'est pourquoi, fidèle aux enseignements et à l'exemple du Christ, fidèle à ses traditions, l'Eglise des Trois-Rivières est si heureuse aujourd'hui, ouvriers [illegible] de tous les points de la province, de vous recevoir dans son temple et de vous dire: Vous êtes les bienvenus à la place d'honneur, car vous êtes ses fils privilégiés, les frères de Jésus-Christ, l'humble charpentier de Nazareth.

L'Association Ouvrière

La profession de l'ouvrier réhabilitée, il s'agissait maintenant de lui garder ses titres de noblesse, d'empêcher qu'elle ne retombât peu à peu dans sa triste situation d'autrefois, qu'elle ne redevint un pur esclavage. A cette déchéance, deux facteurs pouvaient contribuer, les patrons et les ouvriers eux-mêmes. Les patrons en profitant de circonstances favorables, pour ressaisir leur ancienne domination, les ouvriers en compromettant, par leur conduite ou leur incompétence, leur nouvel état d'hommes libres. Comment se protéger contre ces deux éventualités?

De tous les moyens humains, qui s'offraient alors, le plus efficace était, sans conteste, l'association. L'Ecriture nous le dit: L'union fait la force. **Frater qui adjuvatur a fratre, sicut civitas firma.** La nature d'ailleurs nous donne la même leçon. Regardez le grain de sable. Seul, il n'est rien, mais ajoutez-le à d'autres grains de sable, il devient le rivage inébranlable qui arrête les flots tumultueux de l'océan. Regardez la goutte d'eau: seule, elle n'est rien, mais ajoutez-la à d'autres gouttes d'eau, elle devient le torrent qui fait marcher les usines, le fleuve majestueux qui féconde les terres, la mer immense qui relie les deux mondes. Regardez surtout l'homme. Seul, qu'est-il, si bien qu'il soit? Mais unissez-le à d'autres hommes, ne fût-ce qu'à une poignée, et il devient une force invincible, capable d'accomplir les entreprises les plus difficiles ou de mener à son gré les foules désunies. Aussi chaque fois qu'un homme a voulu faire quelque chose de grand, de solide, de durable, il s'est associé à d'autres hommes. Et vers qui s'est-il tourné? Vers ceux dont les intérêts étaient identiques aux siens. De là ces groupements nombreux et puissants qui, sous des noms différents: académies, collèges, syndicats, associations, lient ensemble ceux qui veulent le succès des mêmes idées, des mêmes entreprises, de la même profession.

Rien de plus naturel, rien de plus juste. Ce droit, l'Eglise l'a toujours reconnu. Et l'une de ses gloires, que des démagogues peu scrupuleux essaient maintenant de lui enlever, c'est précisément d'avoir encouragé, d'avoir poussé même l'ouvrier à l'exercer. Sous son égide, se formèrent les Corporations du Moyen-âge, si bienfaisantes à la classe des travailleurs. Là, la dignité de leur profession fut sauvegardée; là, chacun de ses membres put se développer, grandir, vivre heureux; là, l'union avec le patron s'établit sur des relations cordiales et justes.

L'Eglise n'a pas varié dans ses affections et ses idées. Ce qu'elle encourageait jadis, elle l'encourage encore aujourd'hui. En vous recevant ce matin, mes Frères, elle savait bien qu'elle ne recevait pas de simples ouvriers, mais des ouvriers organisés, les continuateurs des corporations d'autrefois. Quand vous êtes entrés dans cette cathédrale, il lui a même semblé revivre les beaux jours d'autrefois où chaque corps de métier, bannière en tête, venait prendre sa place devant l'autel. Et voilà pourquoi son âme a tressailli d'allégresse, voilà pourquoi elle a revêtu ses habits de fête, voilà pourquoi elle vous accueille, ouvriers organisés, de tout son coeur de mère aimante et fière.

La direction sociale de l'Eglise

La fin du XVIIIe siècle fut marquée, vous le savez, par de profonds bouleversements. Déchaînée sur l'Europe, la Révolution emporte dans son tourbillon destructeur presque toutes les institutions existantes. Les corporations ne furent point épargnées. Elles s'étaient, il est vrai, quelque peu écartées de leur esprit premier. Mais réformées, elles auraient pu rendre encore de grands services. Défense d'exister fut faite à toute association, à tout groupement d'ouvriers. Privée de cet appui nécessaire, la classe des travailleurs retomba dans ses anciennes misères. Un joug de plus en plus tyrannique pesa sur l'artisan. Isolé, il ne pouvait se défendre. Liée, elle aussi, à l'écart de la vie publique, cruellement persécutée, l'Eglise ne pouvait lui venir en aide. Dans son coeur, s'accumulèrent alors la colère, la haine, l'envie. Il en naquit le socialisme, réaction violente et erronée contre une situation d'ailleurs injuste.

Mais le catholicisme reprit peu à peu son influence. La situation des ouvriers attira aussitôt son attention. Des ecclésiastiques et des laïques de marque, venus de divers pays de l'Europe, se rencontrèrent en des congrès sociaux. Un programme de doctrine et d'action fut soigneusement élaboré puis envoyé à Rome. C'était le prélude du grand acte pontifical dont l'influence allait être si profonde.

Au Vatican, régnait alors un Pontife éminent. Après avoir longtemps réfléchi, consulté, prié, Léon XIII résolut d'intervenir dans l'âpre conflit qui divisait la société. Hardiment, sans s'occuper de ces esprits étroits ou sectaires, pour qui l'Eglise doit restreindre son action aux choses purement spirituelles, il publie sa fameuse encyclique **Rerum novarum**, sur la condition des ouvriers. L'ouvrier, affirme-t-il énergiquement, se trouve presque partout dans un état de misère imméritée. Cette situation injuste est intolérable. Il faut la faire cesser. Et retraçant ses causes morales et économiques, il en indique en même temps les remèdes salutaires. Parole ferme et lumineuse. Ce fut à travers le monde comme un éblouissement. Depuis si longtemps que l'humanité souffrait, qu'elle se débattait dans les ténèbres, que les meilleures intelligences ne parvenaient pas à s'entendre pour la sauver. Enfin, des hauteurs du Vatican, une grande lumière jaillissait. Elle chassait l'obscurité, elle montrait clairement le but à atteindre, elle indiquait les voies qui devaient y conduire. Or, parmi ces voies, les associations ouvrières tenaient une première place. Mais cette fois, l'Eglise distinguait. Jadis, dans un siècle chrétien, les corporations avaient pu s'établir sans encombre, animées d'un excellent esprit et groupant tous les ouvriers. Aujourd'hui, sous le souffle impie de la Révolution, une mentalité nouvelle s'était développée chez un bon nombre de travailleurs. Ils ne reconnaissaient plus qu'une religion: le socialisme, qu'un dogme: la lutte des classes, qu'une fin dernière: la jouissance ici-bas. Les ouvriers catholiques devaient-ils s'unir avec ces hommes, ou se grouper à part, dans des associations qui s'inspireraient de leur foi? Léon XIII n'hésita pas. Ce sont des associations catholiques, leur dit-il, que vous devez fonder.

Les syndicats catholiques

Cette sage direction n'a fait que s'accentuer dans les derniers temps. Le successeur immédiat de Léon XIII, Pie X, y a fortement insisté. Non seulement il défend aux fidèles l'entrée des unions socialistes, mais encore il réprouve énergiquement les unions neutres. Ainsi dans son Encyclique aux évêques d'Allemagne, il montre les graves périls que ces unions, même si elles se proclament chrétiennes, font courir à la foi des catholiques, et conclut qu'à moins de cas exceptionnels dont l'épiscopat est juge, il faut s'en écarter.

Tenus par leur charge de transmettre aux fidèles les directions de Rome et de les appliquer à notre situation, nos évêques n'ont pas manqué de diffuser cet enseignement. Dernièrement encore, le chef vénérable de l'Eglise canadienne, écho des décisions très claires du premier concile plénier de Québec, en soulignait l'importance et l'opportunité pour notre pays.

Vous l'avez d'ailleurs compris vous-mêmes, mes frères, puisque vous vous êtes enrôlés dans des unions ouvrières catholiques. Vous avez compris que le catholicisme, puisqu'il embrasse toutes les activités de l'homme, doit pénétrer non seulement votre vie privée et religieuse, mais encore votre vie professionnelle et sociale; vous avez compris que les sociétés comme les individus sont obligées de rendre à Dieu un culte public, de professer sans timidité les enseignements qu'il nous donne par le magistère de l'Eglise; vous avez compris que les principales questions débattues dans vos associations: contrat de travail, salaire, grèves, relèvent en partie de la morale, et par conséquent mettent en cause des principes; vous avez compris enfin que dans de telles circonstances il était intolérable que vous eussiez comme chefs des hommes habitant un autre pays, et étrangers, pour ne pas dire hostiles, à vos croyances et à vos aspirations nationales. Et suivant la voix de votre conscience, de votre patriotisme, j'oserais même dire du simple bon sens, vous avez fondé vos unions à vous, catholiques et françaises, capables de vous obtenir le triomphe de vos droits sans vous faire oublier vos devoirs, sans fouler aux pieds vos traditions, sans déchaîner la guerre sociale, sans mettre en danger votre foi!

Le salut de l'Eglise.

En cela, mes Frères, vous avez été fidèles aux enseignements de l'Eglise. Et c'est la dernière raison, c'est la raison principale qui la rend si joyeuse et si fière aujourd'hui. Elle reconnaît en vous ses vrais enfants, nourris de la moelle de sa doctrine, enfants encore jeunes, mais robustes, dont les groupes disciplinés s'étendent déjà d'un bout à l'autre de la province, espoir des sombres lendemains, seule digue qui puisse arrêter les flots montants de la révolution.

Membres des unions ouvrières catholiques, l'Eglise vous salue ce matin avec joie; elle salue en vous la floraison magnifique de ses idées sociales; elle salue en vous la force grandissante du travail organisé suivant les directions de Rome, elle salue en vous l'un des éléments vitaux de cette organisation professionnelle qu'elle préconise et dont la réalisation, dissipant la discorde et la haine des classes, assurerait la bonne entente et la paix au sein des sociétés.

L'appel aux ouvriers.

Il ne me reste, mes Frères, qu'à ajouter un mot comme conclusion de ce discours. Cette confiance fière et joyeuse que vous témoigne l'Eglise, veillez à vous en rendre de plus en plus dignes. Comprenez toutes les responsabilités qu'elle vous impose. Instruisez-vous de votre mieux de la doctrine sociale catholique. Soyez prêts à abandonner généreusement telle ou telle idée qui vous est chère dès lors que l'Eglise la considère comme fausse ou dangereuse. Ayez confiance dans vos aumôniers. Imprégnez-vous de plus en plus de l'esprit surnaturel. Allez souvent aux sources où il s'alimente: la communion fréquente et la retraite fermée. En un mot, partout et toujours, pensez, parlez, agissez, vivez en véritables catholiques.

Notre pays a actuellement les yeux fixés sur la classe ouvrière. En même temps que vous siégez ici, un autre groupe de travailleurs se réunit dans une ville de la province voisine. Vous représentez deux tendances, deux nationalités, deux civilisations différentes. Que sortira-t-il du groupe international, travaillé par des éléments divers et ne reposant sur aucun principe ferme? Le bolchévisme pur ou le bolchevisme mitigé? Je l'ignore, mais ce que je sais bien, c'est qu'il sortira d'ici quelque chose de meilleur, quelque chose de progressif sans être révolutionnaire, quelque chose de salutaire aux ouvriers, sans être perturbateur de l'ordre, parce que basé sur les principes chrétiens.

Et encore une fois, dans ce dualisme ethnique et surtout social, que présente notre pays, ce sera l'élément français et catholique qui se révèlera supérieur, ce sera la population si décriée de la province de Québec qui donnera le spectacle si rare, à l'heure actuelle, peut-être unique sur la surface de la terre, d'une force ouvrière qui peut s'appeler nationale, cherchant et trouvant le progrès de ses membres dans l'ordre, dans la bonne entente, dans la fidélité aux enseignements du Christ.

Que cette pensée, mes Frères, guide vos délibérations et en fasse jaillir sous la bénédiction du Sacré Coeur qui les présidera, en ce temps de crise aigue, des solutions libératrices dont s'honoreront votre race et l'Eglise!

EVANGILE

XVIIIe dimanche après la Pentecôte

(S. Matth., IX, 1-8)

En ce temps-là, Jésus, étant monté dans une barque, traversa le lac de Génésareth, et entra dans la Ville de Capharnaüm, où on lui présenta un paralytique étendu sur un lit. Jésus, voyant leur foi, dit au paralytique: Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis. Alors quelques-uns des docteurs de la loi dirent en eux-mêmes: Cet homme blasphème. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: Pourquoi vos coeurs forment-ils des jugements injustes? Lequel est plus facile de dire: Vos péchés vous sont remis; ou de dire: Levez-vous et marchez? Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés: Levez-vous, dit-il au paralytique, emportez votre lit, et retournez dans votre maison. Le malade se leva aussitôt, et retourna dans sa maison. A cette vue, le peuple fut saisi de crainte et rendit gloire à Dieu, qui avait doné un tel pouvoir aux hommes.



TERRES FEDERALES.

Augmentation du taux d'intérêt.

Avis public est donné par les présentes en conformité avec les provisions d'un acte pour amender la loi des Terres Fédérales passée à la dernière session et commençant du 7 juillet, 1919, où l'intérêt est imposable, le taux de tel intérêt sur toutes nouvelles transactions en rapport avec l'Acte des Terres Fédérales sera de 6 p.c. par année; ainsi que du 1er septembre, 1919, le taux sur tous paiements partiels échus et impayés se rapportant aux transactions passées et futures sera augmenté à 7 p.c. par année.

Par Ordre,
L. PEREIRA,
Secrétaire.

Ministère de l'Intérieur
le 26 juillet, 1919.

AVIS est donné par le présent que la Cie THE NORTH EMPIRE FIRE INSURANCE COMPANY s'adressera au parlement du Canada à sa prochaine session afin d'obtenir un bill pour légaliser et confirmer une émission d'une partie des parts et actions de son capital déjà émises et données en échange pour d'autres parts de la Cie THE CANADA WEST FIRE INSURANCE COMPANY LIMITED, et afin d'obtenir une proclamation que la dite Cie THE NORTH EMPIRE FIRE INSURANCE COMPANY s'est conformée aux dispositions de la section 10, Chapitre 136 des Statuts de 1908 et pour obtenir une extension des pouvoirs corporatifs de la dite Cie THE NORTH EMPIRE FIRE INSURANCE COMPANY par lesquels la dite Cie aura le pouvoir de faire des contrats concernant l'Assurance contre les Explosions, la Transportation Intérieure, le Coulage, la Grêle, les Bris de Vitres, les Automobiles, le Vol, le Vol avec Effraction, les Bouilloires à Vapeur, les Cyclones, les Tornado et l'Intempérie, et pour tout autre pouvoir et privilèges accessoires ou nécessaires pour les fins sus-dites ou l'une quelconque d'icelles.

DATE à Winnipeg ce 11e jour de septembre A. D. 1919.

ADAMSON et LINDSAY,
806 Edifice McArthur, Winnipeg, Man.
Avoués des Pétitionnaires.

McGiverin, Haydon et Ebbs,
Agents à Ottawa.



FIN DE CONGRES

Travail des femmes et des enfants. — Grèves de sympathie. — Le cas des insoumis. — On perfectionne l'organisation. — A propos des travailleurs protestants. — Le prochain congrès. — Le nouvel exécutif. Comment il faut procéder pour y arriver

Le congrès des syndicats catholiques et nationaux s'est terminé hier soir, vers les onze heures, dans la grande salle de la Corporation ouvrière catholique des Trois-Rivières. Jusqu'à la dernière heure, les délibérations ont été précises, substantielles, menées dans un esprit et sur un ton qui faisaient dire à M. l'abbé Edmour Hébert, directeur des Oeuvres sociales du diocèse de Montréal: Vos délibérations pourraient offrir un instructif sujet d'étude et même un exemple à beaucoup d'hommes publics.

On a abordé, dans les trois séances d'hier, de nombreux sujets. Nous ne pouvons que les indiquer rapidement quitte à y revenir un jour ou l'autre. Et, d'abord, on a tenu à protester formellement contre l'exclusion de la convention industrielle d'Ottawa, non seulement des syndicats catholiques mais d' "une représentation équitable d'économistes et d'industriels canadiens-français". A l'heure où ce texte a été adopté, on ignorait encore la réponse du gouvernement à M. Archambault. Il est probable que celle-ci provoquera de nouveaux commentaires.

* * *

La question du travail des femmes et des enfants ne pouvait manquer d'intéresser un congrès de syndiqués dont la plupart sont du reste des pères de famille. Les délégués se sont expliqués sur ces deux points dans les termes suivants.

Pour le travail des femmes d'abord augmenté et aggravé par la guerre:

"La Convention déplore qu'à la suite de la grande guerre dont nous sommes heureusement délivrés, un grand nombre de femmes et de filles ont été entraînées à remplir des fonctions incompatibles avec leur sexe et souhaite que bientôt toutes ces femmes et filles reprennent une occupation plus en harmonie avec leurs aptitudes et plus conformes à leur rôle. Elle proteste également contre tous ceux qui, sans souci de la santé physique ou de la moralité de la femme, obligent celle-ci à des travaux au-dessus de ses forces et l'exposent aux dangers de l'immoralité. Elle fait appel aux gouvernants pour assurer aux femmes et aux filles obligées de travailler à leur subsistance la faculté d'exercer leur travail dans des conditions suffisantes d'hygiène et avec toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde de leur moralité. Elle demande en particulier au gouvernement de la province de Québec de passer une loi interdisant l'emploi de la main-d'oeuvre féminine dans les ateliers de tannage, de corroyage et de mégissiers."

Pour le travail des enfants ensuite:

"La Convention regrette de constater qu'un trop grand nombre d'enfants en bas âge travaillent dans des usines au détriment de leur santé et de leur formation morale et religieuse, et désire ardemment voir le jour, où les conditions économiques revenues à leur état normal, permettront aux chefs de famille de boucler leur budget sans recourir au travail de leurs enfants. La Convention fait appel aux bons sentiments de tous ceux qui ont à leur emploi des enfants, pour leur donner un travail en proportion à leur âge, les protéger contre les dangers de l'immoralité et leur faciliter l'instruction par des cours techniques donnés même à l'usine."

Et, comme les délégués savent qu'il y a bien autre chose que le travail excessif des femmes et des enfants pour miner la famille et ruiner les races, ils ont adopté une déclaration de principe contre le divorce.

* * *

Deux autres questions se posaient ensuite, auxquelles les circonstances donnaient une actualité brûlante: celles des grèves de sympathie et celle des insoumis.

Sur la première, on a adopté ce rapport du comité des résolutions:

"Considérant que les grèves de sympathie sont immorales et nuisibles au bon ordre de la société, le comité des résolutions recommande à la Convention de se prononcer catégoriquement contre les grèves de sympathie mais demande que les unions ouvrières appuient et soutiennent par tous les moyens justes et légitimes les demandes et démarches d'une union auprès des patrons et des ouvriers exerçant le métier couvert par cette union."

Quant aux insoumis, le comité des résolutions présentait le rapport suivant, qui a été pareillement adopté:

"Considérant l'urgence de l'oeuvre de reconstruction sociale, la rareté de la main-d'oeuvre dans toutes les industries, particulièrement dans l'agriculture, et la nécessité d'une plus grande production pour diminuer le coût de la vie, le comité des résolutions recommande à la Convention de demander aux autorités fédérales de cesser, dans l'intérêt de la paix sociale, la poursuite inutile des conscrits et de libérer purement et simplement les conscrits déjà arrêtés."

* * *

Le sort fait à quelques projets de résolutions marque le souci des délégués de ne s'avancer qu'en pleine connaissance de cause et après réflexion. C'est ainsi que l'on proposait un voeu de principe en faveur de la représentation proportionnelle. On a décidé qu'étant donnés le sérieux et la complexité de la question il valait mieux en ajourner l'étude au congrès prochain. On a pareillement renvoyé au prochain congrès, en recommandant aux syndicats de les étudier avec soin d'ici là, les résolutions qui visent "l'incorporation des unions nationales au Département du Travail, à Ottawa", et la constitution d'un fonds de secours en maladie, à même les fonds généraux de chaque syndicat. Deux projets de résolutions se rattachaient à la question des accidents du travail; on a décidé d'en confier l'étude à un comité mixte, composé d'ouvriers, d'économistes et d'un avocat, qui pourra du reste s'adjoindre d'autres membres et devra fournir à tous les syndicats un rapport de ses travaux. C'est sur ce rapport, et sur l'étude qui en aura été faite dans les différents syndicats, que délibérera le prochain congrès. — Il se trouvera peut-être des personnes malintentionnées pour regretter que tous les projets de loi officiels ne soient pas préparés avec le même soin. On peut noter que ce souci de bien mûrir ses décisions s'est affirmé avec une netteté particulière dans un autre cas. Ainsi il a été décidé que les projets de résolutions à être soumis au prochain congrès devront être remis à l'exécutif trois mois avant la date du congrès, et que l'exécutif lui-même devra en donner communication à tous les syndicats au moins un mois avant la réunion.

Cette décision fait partie de tout un ensemble de mesures destinées à fortifier l'union des syndicats, à resserer leur cohésion. Après la décision de principe en faveur d'une fédération générale des syndicats catholiques et nationaux et d'une fédération des groupes des mêmes métiers, on a, ainsi que nous l'indiquions hier, décrété la constitution d'un "exécutif" qui, en attendant, pourra parler au nom de tous. On a pris les moyens de faciliter les relations entre les membres des divers syndicats et recommandé au prochain congrès d'étudier l'opportunité d'établir une étiquette nationale. Ainsi se tassent et s'organisent les forces.

Un voeu, inscrit à l'ordre du jour depuis des semaines et ratifié par le congrès, pourra rassurer les timides qui craignent que du mouvement nouveau surgissent des conflits de race et de religion. Il dit:

"Attendu que certaines rumeurs ont circulé dans le public disant que les unions nationales catholiques ne protègent pas les ouvriers protestants sur les questions de travail, que la Convention permette l'adoption d'une résolution de protestation contre cette assertion mensongère, et d'enregistrer en même temps la protestation suivante: L'Union nationale des ouvriers de la rive sud déclare avec énergie qu'elle a protégé et qu'elle protège encore les ouvriers protestants dans toutes les questions de travail en leur remettant une carte de membres adjoints, ce qui leur garantit toute la protection efficace dont ils ont besoin."

L'Union nationale dont il est ici question compte plus de 2,800 membres en règle.

* * *

Ajoutons — l'espace et le temps nous manquent — que le congrès réclame l'établissement d'une loi fédérale en faveur des caisses populaires de crédit, la réglementation efficace, par le gouvernement provincial, du travail du dimanche dans les salons de barbiers-coiffeurs, l'émission de diplômes de 1ère, 2e et 3e classe, à être décernés, sous la direction du conseil de l'Instruction publique, aux élèves qui ont terminé leur cours commercial, la généralisation du système métrique, l'observation rigoureuse de la loi des "ingénieurs stationnaires". Il renouvelle ses protestations contre la contrainte scolaire.

Le prochain congrès aura lieu à Chicoutimi. La lutte, ardente et courtoise, s'est faite entre Hull et Chicoutimi. L'exécutif de ce congrès se composera de MM. Gaudias Hébert, Québec, président; F. D. Ouellette, Chicoutimi, 1er vice-président; A. Morin, Hull, 2e vice-président; J.-E.-A. Pin, Québec, secrétaire; J.-H. Delisle, Québec, assistant-secrétaire; A. Trudel, Les Trois-Rivières, trésorier; J.-B. Beaudoin, Montréal, sergent d'armes.

L'emprunt de la paix

Assurer le prompt rétablissement de l'équilibre économique au pays, c'est pour le peuple canadien le problème le plus grave et le plus pressant qu'il ait à résoudre, en ce moment.

Nous concevons que, quand la paix, interrompant brusquement l'activité industrielle qui régnait alors au pays, vint forcer le Canada à convertir sans délai ses industries de guerre en industries de paix, la secousse fut terrible. On a peine à se remettre depuis.

Nous sommes dans la position des voyageurs d'un train lancé à toute vapeur et auquel les freins d'accident sont vivement appliqués. Tout le monde est renversé, bousculé. Plusieurs sont blessés. Quelques-uns devront prendre le chemin de l'hôpital.

Dans le train de l'Etat, il y a des industriels, des ouvriers, des fermiers et des soldats. Les uns et les autres ont été culbutés pêle mêle et il leur faudra quelque temps pour se reconnaitre.

La secousse a été la même pour tous et la sympathie devra être forcément mutuelle en face de la misère commune. Autrement, plus d'un sortira blessé ou meurtri, du sauve qui peut.

Voilà donc où nous en sommes. La nécessité de se venir mutuellement en aide et profiter de l'occasion pour se mieux connaître s'impose.

De cette coopération dépendra le salut du pays. Seule la paix nous redonnera la prospérité.

Le peuple canadien aura sous peu l'occasion de coopérer de façon pratique à la solution du problème qui se dresse devant chacun de nous, en travaillant avec empressement à assurer le succès du prochain Emprunt National, "L'Emprunt de la Paix".

Nouvel emprunt populaire

Par la bouche de son nouveau Ministre des Finances, le gouvernement canadien annonce l'émission d'un nouvel emprunt populaire national.

Destiné à fournir au Canada les moyens de s'acquitter de ses obligations de guerre, ce nouvel emprunt devra assurer le maintien de l'activité industrielle et agricole du pays.

Le crédit d'une nation est la garantie de ses droits. Sans le crédit qui lui ont valu les emprunts précédents, le Canada serait sorti ruiné de la guerre. Il en sort, fort heureusement, honoré, grandi, grâce à la part héroïque prise par ses soldats; il sort de la terrible guerre plus fort grâce à la vente, aux nations alliées de ses produits agricoles et de ses produits manufacturés.

Mais le crédit du Canada n'en est pas moins engagé et pour des sommes considérables.

Notre premier devoir est de prendre soin des soldats; de leur procurer des moyens d'existence honorables; de les dédommager de ce qu'ils ont souffert. Il faut que les soldats sentent et reconnaissent que tout ce que l'amour et la reconnaissance du peuple pouvaient à leur endroit, a été fait.

Le Canada devra ensuite pourvoir à ses propres besoins, tout en pourvoyant encore dans la mesure de ses forces aux besoins pressants des pays alliés. Il a donc besoin de tout son crédit; et pour le maintenir intact, il lui faudra compter sur ses propres ressources, c'est-à-dire sur celles du peuple canadien. D'où pour tous les Canadiens, l'impérieuse nécessité de se mettre dès à présent en mesure de souscrire à l'Emprunt de la Victoire 1919.

LA HOLLANDE RECOUVRERA SES NAVIRES

54 bateaux lui seront remis par les Etats-Unis

Rotterdam, 2. — Une partie de la flotte commerciale hollandaise (environ un demi-million de tonnes), qui fut réquisitionnée en mars 1918 par les Etats-Unis, a été retournée aux autorités navales des Pays-Bas.

La mission américaine, composée d'officiers de marine et d'officiers de l'armée de terre, est en train de rendre aux Hollandais une flottille de 54 bateaux d'un tonnage d'environ 502,552 tonnes.

Dans les milieux politiques et maritimes hollandais, on n'est jamais revenu complètement de la surprise causée par la saisie de ces navires, mais on paraît satisfait de la manière amicale avec laquelle l'Amérique ajuste et termine l'affaire.

EGLISE DU SACRE COEUR

Unique paroisse à Winnipeg pour tous les Canadiens-français et tous ceux de langue française. Heures des offices le dimanche.

Messe à 7.30 a.m.; messe à 9 a.m.; grand messe à 10.30 a.m. Chapelet et bénédiction à 7.30 p.m.

Heures des offices sur semaine. — Messe à 6.45 a.m.; messe à 8.30 a.m.

Confessions. — 1o Avant toute basse messe; 2o Les samedis, de 4 h. à 6 h., et de 8 h. à 9 h., ainsi que la veille des premiers vendredis du mois.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé.
R. P. J. Thérien, O.M.I., vicaire.

Pour tous renseignements pouvant être utiles aux nouveaux arrivants, s'adresser au presbytère: 597 Ave McDermot. Tél. Garry 2384.

En Province

OAK LAKE

M. l'abbé A.-L. Dufresne, du diocèse d'Ogdenburg, état de New-York, a passé une dizaine de jours chez Monsieur le Curé, son ami de vieille date. Son court séjour dans la paroisse a été l'objet de visites et de parties de cartes que l'on n'oublira pas de sitôt. Le dimanche 28 septembre, il nous a chanté de beaux cantiques et a donné un fort joli sermon en anglais et en français sur l'éducation chrétienne. Le soir, souper et charmante veillée chez M. Amédée Vachon, notre maitre chantre, qui invita M. le curé Derome avec son confrère. MM. Edmond Emond et Antonio Ducharme, avec leurs dames, se joignirent à cette réunion, où [illegible] patriotiques et musique nationale de bon ton ornèrent la conversation sur des souvenirs d'antan. Après un excellent réveillon [illegible], tous retournèrent chez eux transformés et rajeunis. Là, dans cette famille, tous chantent, les enfants comme le père, et chantent bien.

* * *

Dimanche, le 5 octobre, belle cérémonie, après la grand'messe, belle cérémonie, présidée par M. le Curé. Il y eut réception des membres de la Confrérie de Sainte-Anne de Beaupré. Au-delà de vingt membres s'enrôlèrent dans cette fructueuse union de prières. Le sermon bilingue fut donné par M. l'abbé Dufresne. Ce fut une pièce éloquente en faveur de la grande thaumaturge.

Le soir, M. le Curé, avec son distingué visiteur et des anciens paroissiens, se rendirent chez M. Joseph Carpentier pour le souper et passer la veillée en chants et musique. M. l'abbé Dufresne dit aimablement, avant de dire au revoir: "The last but not the least".

Durant la semaine ce fut une suite d'invitations et d'acceptations dans nos bonnes et anciennes familles Emond et Ducharme. En somme, notre aimable visiteur est parti mardi dernier enchanté de sa visite à Oak Lake et de l'Ouest Canadien, qu'il visitait pour la première fois. M. l'abbé Dufresne se promet bien de parler des immenses avantages qu'offre l'Ouest Canadien à nos compatriotes de l'Est.

* * *

M. Joseph Marcotte et son fils Alcide, de Hudson Bay Junction, Sask., ont été les hôtes de leurs parents, MM. Joseph Leblanc et Antonio Ducharme, ces jours derniers. Ce sont des anciens pionniers de Oak Lake. Bien que le père soit âgé de 88 ans, il porte allègrement ses années et voyage à l'aise.

* * *

Mme Julius Godin, avec sa petite fille, de Ewart, Man., sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Edmond Emond. Comme la famille Godin demeure dans une mission de Oak Lake, la petite s'est préparée à sa première communion qu'elle a faite, dimanche dernier. Elle n'oublira certainement pas ce beau jour, avec l'heureux concours de circonstances ce jour-là. Elle a été admise immédiatement dans la confrérie de Sainte-Anne dans la paroisse.

E. A.

STE. ROSE DU LAC

Mme J. Sabran est de retour de Winnipeg avec un assortiment de chapeaux pour dames et enfants, chapeaux garnis de première marque, formes de velours et d'étoffes nouvelles à garnir; chapeaux tout préparés et voiles de deuil; bonnets chauds pour jeunes enfants, bonnets d'école à petit prix. On trouvera également des formes en canevas pouvant être recouvertes par les dames désireuses de faire elles-mêmes leurs chapeaux à domicile. Le meilleur accueil sera réservé, qu'on achète ou qu'on se renseigne seulement.

Les impuretés du sang ne comptent plus.—Les impuretés du sang viennent d'un mauvais fonctionnement du foie. Elles ont pour symptômes des taches et des rougeurs de la peau. Il leur faut un traitement interne et l'on ne saurait pour cela trouver rien de mieux que les Pilules Végétales de Parmelee. Elles agissent directement sur le foie et en lui rendant son fonctionnement normal elles agissent de telle façon sur le sang que les impuretés en sont éliminées.

Un vieillard dit sa rude misere

Avant d'avoir trouvé du soulagement dans les Pilules de Dodd pour le rein.

Le maitre de poste de Hereford montre la route de la santé à ceux qui souffrent du rein ou de la vessie.

Hereford, Qué. (Spécial), le 6 octobre. — M. A. Peabody, notre vieux maitre de poste, est du nombre des vieillards qui prétendent devoir un nouveau bail de vie aux Pilules de Dodd pour le rein.

M. Peabody est dans sa 84me année, mais il est étonnamment vigoureux et actif pour un homme de son âge. Mais il ne le fut pas toujours. "Six ans durant, dit-il, je souffris du rein et de la vessie. J'avais dans les muscles de courtes et violentes douleurs, même jusque dans le bout des doigts.

"En mars 1917, je fus pris de frisson et de violentes douleurs [illegible], dans l'abdomen et dans le dos. Je passai trois semaines au lit et je dus me lever de vingt à trente fois par jour.

"J'eus recours à plusieurs remèdes, mais sans aucun succès jusqu'à ce que j'essayai des Pilules de Dodd pour le rein. En trois jours je fus soulagé et trois boites ont suffi à me guérir. J'ai aussi bien meilleur sommeil.

"Je suis toujours heureux de dire à ceux qui souffrent du rein et de la vessie ce que les Pilules de Dodd ont fait pour moi."

Les Pilules de Dodd pour le rein: 50 sous la boite ou six boites pour $2.50. Chez tous les marchands ou The Dodds Medicine Co., Limited, Toronto, Ont.

SAINT CHARLES

Grande partie de cartes, dimanche prochain, le 12 octobre, au profit de l'église. Nous invitons nos amis et toutes les âmes généreuses à se joindre à nous pour passer une agréable soirée. Il y aura de beaux prix pour les gagnants, et les perdans seront récompensés. Un goûter sera servi.

Communiqué.

* * *

Notre ami, Paul-Emile Laflèche, est parti pour Montréal pour étudier l'art dentaire à l'Université Laval, où il va rejoindre son frère Georges, qui fait ses études médicales. Il aura aussi le plaisir de voir souvent son frère Edouard et son cousin Martial Caron, tous deux novices chez les Jésuites.

Nous lui souhaitons bon voyage et bon succès.

Un ami.

BONNYVILLE, ALTA

Cette jeune paroisse pourrait être décorée du titre de capitale de l'Alberta nord-est. Elle n'a encore que quelques années d'existence, mais son avenir parait assuré. Qu'on s'imagine un groupement canadien-français à 105 milles de la plus proche gare d'un chemin de fer, et partant dépourvu de ces facilités de communication avec les centres industriels d'où découle la vie économique et sociale de toute localité; puis qu'on se transporte un instant au siège de cette nouvelle paroisse, et l'on ne pourra manquer d'être agréablement surpris à la vue de commencements qui décèlent chez ses premiers habitants un esprit d'initiative et un courage digne de tout éloge.

En effet, nous trouvons déjà dans la paroisse pas moins de deux scieries, une banque, deux magasins, un forgeron, un médecin, un sellier-cordonnier, un bureau de télégraphe, et, merveille des merveilles, pour un simple poste de campagne, un établissement fort bien outillé où l'on fabrique portes et fenêtres, balustres et ouvrages analogues. Très prochainement, au cours du présent mois, des religieuses doivent s'installer au village et y établir un hôpital, ainsi qu'un pensionnat. D'autres améliorations sont aussi attendues dans le plus bref délai.

Et tout cela, qu'on se le rappelle, à 105 milles de toute communication par voie ferrée — distance que l'arrivée de la ligne de Saint-Paul des Métis va bientôt raccourcir de 65 milles.

J'oubliais une spacieuse salle paroissiale qui va servir d'église, en attendant la construction d'un édifice religieux définitif. Espérons que ce dernier surgira bientôt de terre, et qu'il sera digne et de sa construction et de l'esprit d'entreprise qu'ont jusqu'ici manifesté les pionniers de cette localité, capitale actuelle de plusieurs colonies telles que Saint-Joseph de Durlinville (non pas Durlingville, comme le portent les cartes), à l'est, Lacorey au nord, Guerneyville, au sud, sans compter d'autres groupes qui ne manqueront pas de se former dans cette région.

La campagne de Bonnyville est des plus avantageuses. Le chasseur de profession y trouverait un véritable paradis terrestre, et les nombreux lacs qui la diversifient nourrissent aussi parfois des poissons qui feraient les délices du pêcheur. Mais, avant tout, nul pays de l'Ouest Canadien ne peut, croyons-nous, se comparer aux environs de Bonnyville en ce qui est de l'élevage. Fort peu nombreux sont les colons qui, dans cette paroisse, possèdent moins de 75 têtes d'animaux. Plusieurs en ont de trois à quatre cents. En outre, la récolte de grain qu'ils battent en ce moment dénote un terrain non moins favorable à la culture.

Il y a encore quelques terres à prendre dans ces parages, et un homme qui possède un certain capital pourrait gagner beaucoup en se mettant en communication avec le curé de l'endroit. Bien plus, on nous assure qu'il y a encore quelques homesteads à prendre dans les limites de cette paroisse, ainsi que dans celles de Saint-Joseph. Mais il faut se presser, si l'on veut en profiter. Nombreux sont les visiteurs, et il va sans dire que les premiers arrivés sont les premiers servis.

A.-G. Morice, O.M.I.

La dysenterie corrode les intestins et a tôt fait d'en ronger les parois, produisant un état qui peut entraîner la mort. Le Cordial contre Dysenterie du docteur J.-D. Kellogg nettoie les intestins de tous les germes qui causent l'inflammation et refait les parois par la protection qu'il leur donne contre toute autre attaque. Ceux qui sont sujets à la dysenterie devraient toujours avoir à leur portée ce remède.

VOYEZ LES PRECEDENTS

Les épidémies d'influenza sont biannuelles. L'épidémie de 1890 fut suivie de l'épidémie moins violente de 1891. C'est pourquoi on doit s'attendre à un retour du "flu" cet automne et cet hiver. Dans maints endroits on a constaté que les maux d'intestins étaient les symptômes du "flu". Cela démontre l'importance qu'il y a pour chaque famille d'avoir un remède comme l'Elixir Américain de Vin Amer de Triner. Ce remède est tout à fait efficace dans les cas de maladies des intestins. Il les maintient en bon ordre après les avoir nettoyé. Il leur est un stimulant, de même que pour l'organe digestif. Dans les cas de fièvres et durant la convalescence, le tonique Amer Angelica de Triner est fortement recommandé. Le R. P. Skocek, de Jarell, Tex., nous écrivait le printemps dernier que le Tonique Amer Angelica l'avait fort aidé à se remettre des suites de la violente attaque d'influenza qu'il avait dû subir. Procurez-vous immédiatement chez n'importe quel pharmacien ces remèdes de Triner. Joseph Triner Company, 1333-1343 avenue Ashland-Sud, Chicago, Ill.

COTE DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole
LUNDI, LE 6 OCTOBRE

BLE	
No 1 Nord déchargé	$2.15
No 2 Nord déchargé	2.12
No 3 Nord déchargé	2.08
No 4 Spécial	2.02
No 5 Spécial	1.91
No 6 Spécial	1.81
Track	2.15
Rejeté No 1	2.04
Rejeté No 2	2.01
Rejeté No 3	1.96
"Smutty" No 1	2.06
"Smutty" No 2	2.03
"Smutty" No 3	1.99
Criblures. La tonne	21.00
AVOINE	
2 C. W., déchargé	$ .82½
No 3 C. W.	.79
Fourrage. Extra	.81
Fourrage 1	.78½
Fourrage 2	.76
Track	.81
ORGE	
No. 3 C. W.	$1.30¼
No 4 C. W.	1.27¼
Rejeté	1.17¼
Fourrage	1.17¼
Track	1.27⅜
LIN	
No 1 C. W., déchargé	$4.08
No 2 C. W.	3.99
No 3 C. W.	3.78
Rejeté	3.73
SEIGLE	
2 C. W.	$1.34¼

"Déchargé" veut dire décharge à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

—La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

LUNDI, LE 6 OCTOBRE

"Steers."—	
Excellent	$10.25 à $11.50
Bons	$9.00 à $10.00
Moyens	$8.00 à $9.00
"Feeders" et "Stockers".—	
De choix, Lourds	$9.00 à $10.25
De choix, Légers	$7.75 à $8.75
Bons	$6.50 à $7.25
"Bulls".—	
Excellents	$6.00 à $7.00
Bons	$5.00 à $6.00
Ordinaires	$4.00 à $4.50
"Oxen".—	
De choix	$7.00 à $8.00
Bons	$6.00 à $7.00
Moyen	$5.00 à $6.00
Taures.—	
Excellentes	$9.00 à $10.00
De choix	$7.50 à $8.50
Veaux.—	
Légers. De choix	$10.50 à $11.25
Lourds. De choix	$9.00 à $10.00
Ordinaires	$7.50 à $8.50
Cochons.—	
Choix	$17.00
Lourds	$14.00 à $15.00
Truies	$13.00 à $14.00
Légers	$16.00 à $17.50
"Stags"	$11.00 à $12.00
Moutons.—	
Agneaux	$11.25 à $13.00
Moutons	$9.00 à $10.00
Vaches.—	
De choix	$8.50 à $9.00
Bonnes	$7.25 à $8.00
Moyennes	$7.25 à $7.00
"Canners"	$4.50 à $5.50

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Du "jobber" au detailleur	
Cartons	$ .55
Libres	$ .48
Beurre.—	
Crêmerie. Au détailleur	$ .56—.57
De ferme. Aux cultivateurs	$ .40—.42
Légumes nouveaux.—	
Patates. Lot de 10 minots	$1.00
Navets. La livre	$ .02
Carottes, la livre	$ .03
Betteraves, la livre	$ .03
Oignons de Washington, la liv.	$ .06
Choux, la livre	$ .01½
Rhubarbe, la livre	$ .03
Céleri. Colombie-Anglaise	$ .12
Céleri. Manitoba. La douz.	$ .90
Tomates d'Ontario. Le panier	$1.25
Piments. Le panier	$2.00
Choux-fleur. La douzaine	$2.00

Farine—

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant aux marchands de la ville.

Five Roses. Sac de 98 livres	$5.35
Five Roses. 2 sacs de 49 livres	5.45
Five Roses. 4 sacs de 24 liv.	5.55
Purity. Sac de 98 livres	5.35
Purity. 2 sacs de 49 livres	5.45
Purity. 4 sacs de 24 livres	5.55
Royal Househld. Sac de 98 liv.	5.35
Royal Household. 2 sacs de 49	5.45
Royal Household. 4 sacs de 24	5.55
Maple Leaf. Sac de 98 livres	5.35
Maple Leaf. 2 sacs de 49 livres	5.45
Maple Leaf. 4 sacs de 24 livres	$5.55
Gruau	$4.20—$4.50

Alimentation—

	Son	Gru
Winnipeg	$40.00	$50.00
(Domestique, f.o.b. Winnipeg.)		
"Red Top" No 1		$28.00
"Red Top" No 2		$26.00
No 1 "Upland"		$24.00
No 2 "Upland"		$22.00
No 1 "Timothy"		$32.00
No 2 "Timothy"		$30.00

UN TROUPEAU DE RAPPORT

Comment il faut procéder pour le former

Le cultivateur intelligent qui veut se former un bon troupeau de moutons de rapport a aujourd'hui beaucoup plus de facilités que n'avaient ses prédécesseurs. Autrefois, — il y a déjà bien des années, — on ne trouvait comme sujets de souche dans les anciennes provinces du Dominion que les moutons communs, nom par lequel ils étaient généralement désignés, et communs ils l'étaient en effet à plus d'un titre. Partout on les rencontrait sur les fermes des cultivateurs anglais du Dominion, et ils étaient absolument dépourvus de tous les signes de bon élevage qu'attestent aujourd'hui par leurs qualités les bons types de boucherie. Mais ils étaient vigoureux et si débrouillards qu'ils ne causaient que peu de frais à leurs propriétaires. Cependant, leur agilité à escalader les clôtures et à prélever leur nourriture sur les récoltes cultivées fut souvent une cause de querelles entre voisins.

Ils étaient assez hauts sur pattes, à corps peu profond et peu garni de chair. Leur laine, quoique courte et épaisse, n'était cependant pas très fine; elle était même très grossière sur les hanches et sur les cuisses, et ce qui était encore pire, elle s'éclaircissait beaucoup avant l'âge de deux ans, jusqu'à laisser les parties inférieures du cou entièrement à nu.

Ceux qui employaient ces moutons comme sujets de souche ne pouvaient guère obtenir de leur troupeau des types suffisamment uniformes avant d'avoir employé un bélier d'un bon type de boucherie sur plusieurs générations successive d'animaux.

Aujourd'hui, les choses ont bien changé. Le débutant a à sa disposition des troupeaux presque purs des différentes races, et il peut commencer avec un troupeau de métis sélectionnés et présentant tous les caractères de la variété pour laquelle il se sent une prédilection. Depuis longtemps, les meilleurs éleveurs de ces races s'efforcent d'établir dans leurs troupeaux respectifs le même type idéal de conformation. Il n'y a que la taille qui varie. Il sera bon d'avoir cet idéal dans l'esprit en faisant un choix. Il faut un dos bien recouvert, large, indiquant des côtes bien arquées et des reins larges; la chair lisse et élastique au toucher, si l'animal est en bon état, et non pas molle, ni flasque, ni dure. Si l'animal est en bon état de chair, l'épine dorsale ne devrait pas se sentir au toucher. Il faut rechercher des quartiers longs, bien garnis, bien remplis dans l'entre-cuisse et sur les faces internes et externes des cuisses. Ce sont là les parties les plus précieuses du corps. Mais il nous faut aussi des côtes de bonne profondeur, une poitrine ample et profonde, si nous voulons avoir une constitution vigoureuse. Ces caractères doivent s'associer à un cou de longueur moyenne, plus fort aux épaules et bien patté. Une tête nette et intelligente, des yeux brillants, assez saillants, nulle mollesse dans l'apparence; tous ces traits sont à rechercher.

Dans le choix des brebis, il faut donner une attention particulière à l'ossature, qui doit être bonne et ferme; les jarrets doivent être courts et solides, pas trop inclinés en arrière; les pieds de bonne forme et de bonne dimension; les jambes droites et d'aplomb.

La toison demande aussi beaucoup d'attention. Les meilleurs producteurs de laine qui présentent en même temps tous les traits caractéristiques de leur race sont les sujets les plus avantageux, et pour qu'une toison soit pesante il faut que les fibres soient longues et bien tassées. La qualité doit être uniforme sur toute la surface du corps; il ne faut pas que la laine soit grossière sur les cuisses. Ceci est un point très important.

Le type une fois clairement gravé dans notre esprit, il faut ensuite nous attacher à obtenir des sujets uniformes. Ce point est également très important, car un groupe d'agneaux uniformes se vend toujours mieux et obtient des prix plus élevés. Quand nous disons uniformes, nous ne voulons pas dire seulement que les sujets du troupeau doivent présenter le même type et être de la même dimension, mais que chaque sujet du troupeau soit lui-même uniforme, c'est-à-dire que toutes ses parties soient de qualité égale, que la conformation soit bonne; il ne faut pas qu'elle excelle en certaines parties pour laisser à désirer dans d'autres.

Choix du bélier.

C'est surtout dans le choix du bélier que cette question de l'uniformité individuelle prend le plus d'importance, car le bélier, grâce à son élevage soigné, peut transmettre sa conformation et son type à sa progéniture, et il est en réalité la moitié du troupeau.

Une taille moyenne, plutôt forte que faible, est la meilleure. Dans la brebis, on doit rechercher l'ampleur des formes, car les brebis de ce genre font généralement de meilleures mères. Il faut éviter une brebis à côtes courtes, à apparence resserrée. Le bélier doit posséder les mêmes qualités de conformation et de toison, mais il doit également présenter une apparence plus compacte, dénotant plus de force, de la virilité, un port fier, hardi, une ossature plus forte, sans toutefois dépasser la taille moyenne des béliers de son troupeau. Il faut qu'il soit pur-sang et qu'il possède tous les caractères de sa race. C'est presque toujours une erreur que de croiser les races, à moins que l'on ne se propose un but spécial. Les croisements continuels et peu judicieux ruinent toujours un troupeau.

Dimension du troupeau.

Toute ferme de 100 acres sur laquelle on pratique un système de cultures variées, devrait avoir un troupeau de 15 brebis au moins. A mesure que l'on acquiert de l'expérience, on pourra augmenter ce nombre, mais sans dépasser 20 ou 25 têtes, à moins que l'on ne désire se spécialiser dans l'élevage du mouton. Un troupeau bien exploité doit augmenter par les agneaux qu'il produit dans la proportion de 150 à 175 pour 100, plutôt ce dernier chiffre.

Un troupeau de cette dimension détruira, si on lui en donne l'occasion, un grand nombre de mauvaises herbes sur une terre; mais il ne faudrait pas faire l'erreur de supposer que les moutons tireront entièrement leur subsistance des mauvaises herbes, ou des endroits perdus de la ferme. Il faudra faire provision de fourrage supplémentaire, comme la navette; cette plante produite à très bon marché, est généralement très avantageuse, et on ne devrait jamais négliger d'en semer. Une fois sevrés, les agneaux se développent très rapidement sur la navette, et quand on y ajoute un peu d'avoine, vers la fin de la période de nourrissage, on obtient une chair ferme et bonne qui rapporte les plus hauts prix. Si l'on nourrit pour la vente au mois de mars, ce qui est généralement l'époque la plus avantageuse, la navette prépare bien au nourrissage d'hiver. Ces aliments supplémentaires sont nécessaires pour l'exploitation avantageuse d'un troupeau.

A quel moment doit-on acheter les brebis?

La meilleure époque pour acheter les brebis est le mois d'août, immédiatement après le sevrage des agneaux. Elles ne coûtent pas plus cher à cette époque qu'à aucune autre et l'on peut mieux juger de leur force et de leur qualité, si elles ont élevé des agneaux. En outre, en les achetant à ce moment, on a le temps de les préparer pour le prochain agnelage.

Il est vrai qu'une brebis d'une tonte qui n'a pas eu d'agneau—c'est-à-dire une brebis de 16 à 17 mois—peut rendre des services pendant un an de plus, cependant il vaut mieux, règle générale, choisir des brebis de deux tontes. Nous savons alors qu'elles sont aptes à la reproduction et nous pouvons choisir celles qui promettent d'être les meilleures mères et les meilleures laitières. Disons cependant que très peu de brebis d'un an sont stériles. On devra laisser ces brebis sur un chaume qui n'a pas été ensemencé de trèfle, ou sur de vieux pâturages, jusque vers le milieu de septembre, et les mettre alors sur un champ de navette ou de trèfle. Quand on n'a pas de fourrages verts en abondance, il vaut mieux donner une petite quantité de grain pour tenir les brebis en bon état. C'est là le moyen d'obtenir de fortes proportions de jumeaux. Certains éleveurs prétendent qu'il vaut mieux choisir pour l'élevage des brebis qui étaient elles-mêmes jumelles; mais même dans ce cas, ces brebis devront être tenues fortes et vigoureuses, si nous voulons obtenir les meilleurs résultats. Nous aurons non seulement des rendements plus élevés, mais les agneaux seront plus vigoureux et se développeront mieux, pourvu que l'on continue à donner aux brebis de bons soins jusqu'au moment de la mise bas.

Lutte.

Le bélier doit également être sain et vigoureux au moment de la lutte. Généralement, on obtient des agneaux plus vigoureux quand on se sert de béliers âgés d'un an ou plus, mais pour un troupeau de 15 brebis, un agneau mâle, bien développé, donne des résultats satisfaisants. Non seulement il coûte meilleur marché qu'un bélier plus âgé, mais il a aussi l'avantage d'être plus jeune d'un an, et on peut ainsi en disposer plus facilement quand on veut le changer. Mais quand le nombre des brebis va jusqu'à 20 ou dépasse ce chiffre, on doit prendre un bélier plus âgé.

Quand on emploie un très jeune bélier pour 15 à 20 brebis—chose que l'on devrait éviter autant que possible—on ne doit pas le laisser courir avec ses brebis, mais le tenir séparé, en lui laissant une brebis seulement pour compagnie et en lui permettant chaque matin de rester assez longtemps avec le troupeau pour lutter les brebis qui sont prêtes. Il serait inutile de le laisser plus longtemps sans compter que sa vitalité et son utilité en souffriraient. Quand on n'a pas l'aide nécessaire, ou quand on ne désire pas prendre soi-même le temps qu'exige ce système—pas très considérable, il est vrai—on peut, si le bélier est entièrement développé, lui permettre de courir avec un petit troupeau de brebis pendant la saison de la lutte, sans qu'il en souffre apparemment. Toutefois, il vaut mieux restreindre un agneau, car il a généralement plus d'ardeur; il est exposé à se faire du mal, et produit par conséquent des agneaux plus faibles. Le profit du troupeau dépend largement du nombre d'agneaux de développement uniforme qu'on en obtient, et, avec des précautions raisonnables, les soins et l'attention voulus, il est possible d'obtenir ces agneaux, pourvu que les brebis soient bonnes laitières.

On ne peut dire sa valeur.—Nul ne peut dire en quoi consiste le subtil pouvoir de l'Huile Eclectrique du docteur Thomas. L'inventeur de cette huile fut lui-même surpris de l'étonnante force de son composé. Qu'il a été un bienfaiteur de l'humanité, cela est clairement démontré par les myriades de témoignages qu'il a reçus de tous côtés. Tous sont si familiers avec cette huile qu'elle est devenue un remède de familles.

Autour de la Ferme

Si nous voulons durer et survivre au Canada, il nous faudrait devoir un facteur économique des plus important, il importe que tous fassent leur la parole de Mgr Labelle, le grand colonisateur: "Emparons-nous du sol".

AVIS AUX PAROISSIENS.

J'ai eu tant de plaisir à lire votre page agricole de la semaine dernière que je suis tenté de ne rien donner à lire à vos lecteurs cette semaine et de les renvoyer à cette belle leçon sur la culture mixte. Comme ils pourront le faire quand même, je me résigne à ajouter quelques explications d'un autre genre, mais très pratiques: je veux parler de cet esprit de corps qui fait que tous les membres d'une société sont unis par un lien qui les fait marcher ensemble et toujours dans la même direction. Les intérêts de l'un d'eux ne sont pas étrangers à ceux de ses co-sociétaires.

La société ne veut rien perdre de ce qui la fait société. Chaque membre se fait un devoir de tendre toujours vers le même but que ses frères. Aussi les chefs ont-ils fait, après mûres réflexions et pour le bien commun, quelques propositions; tout le monde est du même avis, et sans discuter tous se lancent dans la direction indiquée. Sans cela, il est absolument impossible d'arriver à un succès, et même pas de société qui tiennent.

Tant que les Alliés se sont permis de discuter les ordres reçus de leurs chefs, l'ennemi faisait des trouées décourageantes pour les nôtres, et malgré les sacrifices de sang et d'argent qu'on a prodigués, les Alliés ne voyaient poindre aucune lueur de victoire; et malgré l'espérance on se permettait au moins de douter. Mais dès que le commandement fut remis à un seul chef, vous savez ce vieux généralissime Foch, un des nôtres, les dissensions cessèrent et l'action fut générale et les succès se généralisèrent aussi jusqu'à ce que brillât la victoire.

Direz-vous que nous n'avons rien d'analogue ici? Voyez les Orangistes: ils obéissent aveuglement à leurs chefs; ils ne sont qu'une poignée, et souvent vous êtes déconcertés de leurs ravages.

Considérez les Mennonites: il y en a un peu partout dans notre province; vous les connaissez bien. Ils ont de grands domaines et des habitudes à eux; malgré la persécution qu'il subissent, quel est celui qui a pu s'introduire chez eux pour changer quelque chose dans leurs moeurs. Ces Mennonites ont leur banque populaire où tous les fermiers font leurs dépôts. Essayez de faire une acquisition de terrain chez eux. Vous les voyez se former en syndicat, et en définitive c'est un d'eux qui achète le terrain en vente: personne n'entre là.

Mais ces messieurs entrent chez nous quand ils le veulent. Nous autres nous trouvons naturel de voir les étrangers venir prendre nos places. J'ai vu même des nôtres refuser de vendre à des catholiques, et devant des acheteurs qui leur offrent le même prix, faire mine de n'être pas à vendre, et cela pour attendre un étranger. Ces gens ne sont pas nombreux, mais il y en a bien trop qui sont absolument indifférents, pourvu qu'ils fassent de l'argent ils vendront à n'importe qui. Que leur importe que la société canadienne-française en souffre! Ils ont de l'argent; et cet argent en mettront-ils une partie dans nos entreprises à nous? Oh! non, mais ils risqueront de tout perdre plutôt que d'aider les leurs...

Avec un manque d'entente comme celui-là, qui va s'étonner de voir périr nos entreprises canadiennes-françaises? Comment nos paroisses, toutes en formation, vont-elles progresser? Quel sera le succès de nos institutions religieuses? Non, messieurs, un père de famille ne peut pas se désintéresser à ce point de l'avenir. Il doit à ses enfants de les établir, et pour cela il faut non seulement des terres, mais des terres dans des paroisses où il y a église et école. C'est donc un devoir impérieux pour chaque père de famille de travailler de toutes ses forces à fournir tout son concours possible à former et à faire progresser nos paroisses.

N.-G. JUTRAS, ptre.

LE SOIN DES MOUTONS EN HIVER.

Dans les districts de l'Ouest où les animaux paissent en hiver, le problème des fourrages de la main-d'oeuvre et de l'entretien, est grandement simplifié. Mais si les fourrages forment le gros de la nation, le grain n'en est pas moins nécessaire. Sans grain, pas de gros profits.

La brebis portière.—*Avant le 1er novembre sélectionnez rigoureusement le troupeau en préparation pour la saison de lutte. Choisissez les brebis avec le plus grand soin. Ne prenez que les bêtes de bonne taille, robustes, du type désiré, ayant des bouches et des pis sains. Rejetez les brebis à bouches abîmées; elles ne sont pas avantageuses. Bien soignées, elles peuvent hiverner, mais elles ont des difficultés à paître, à élever leurs agneaux et à suivre le troupeau.*

Conditionnez le troupeau; vous aurez plus d'agneaux.—*Ceci veut dire: mettez les brebis en bon état de chair et de vigueur avant de les faire lutter. Si on désire faire lutter de bonne heure, ce conditionnement peut se faire sur de la bonne herbe, un chaume ou un pâturage de seigle d'automne, avec peut-être une parcelle de navette tardive. Si les brebis sont maigres, donnez-leur une légère ration de grain. Un troupeau bien "conditionné" pourra donner de 25 à 50 pour cent d'agneaux de plus. Les pacages pauvres ou le foin sec ne suffisent pas. Il faut y ajouter des fourrages succulents ou du grain, ou encore mieux les deux.*

Lutte.—*Ceux qui ont des petits troupeaux et de bons abris pour loger les agneaux précoces auront avantage à faire lutter de bonne heure. Si vous n'avez pas d'abris, faites lutter à temps pour que les agneaux viennent au monde vers le 1er mai. C'est une mauvaise pratique que d'employer des agnelles. On a généralement peu d'agneaux, et des agneaux petits, faibles, qui meurent en grand nombre, et on finit par avoir un troupeau de brebis petites et faibles.*

Le bélier.—*N'employez qu'un bélier de race pure, d'un bon type et de bonne taille, vigoureux et en bon état. Choisissez de préférence, celui qui a fait ses preuves, et dans tous les cas prenez le moyen de vous assurer qu'il féconde bien les brebis. Les agneaux sont trop précieux pour que l'on risque par négligence d'employer un bélier stérile. Maintenez la vigueur et l'état du bélier pendant la lutte au moyen d'une bonne alimentation.*

Alimentation du troupeau en hiver.—*Après la saison de reproduction, nourrissez de façon à maintenir les brebis en bon état jusqu'à l'agnelage. La brebis mal nourrie, en train de maigrir, ne peut produire un agneau gros et vigoureux et donne même souvent un agneau mort.*

Si vous avez de bons pacages d'hiver, cela suffit. Si vous n'en avez pas, vous ferez bien de donner tous les jours la ration suivante: foin (du foin fin de prairie, ou de trèfle ou de luzerne) 2 à 3 livres tous les jours, à condition que les brebis s'exercent. Si les brebis sont maigres, donnez du grain. Un mélange d'avoine et d'orge auquel on ajoute 20 pour cent de son est excellent. Fournissez régulièrement du sel et de l'eau propre. Vers l'agnelage, retranchez les racines et donnez de 1 à 2 livres de grain par jour.

Avec cette alimentation, variée au besoin, vous devriez obtenir des agneaux gros, vigoureux, et prévenir l'indigestion, l'empansement et la constipation.

Voici trois bonnes règles pour l'alimentation: 1. Evitez la suralimentation. 2. Ne faites les changements d'aliments que graduellement. 3. N'oubliez jamais de donner du sel et de l'eau.

Parasites.—*Les aliments sont si coûteux et les moutons si précieux qu'il y aurait double gaspillage à nourrir des parasites. Si le troupeau est infesté de tiques ou de poux, baignez-le pendant une journée chaude de la fin de l'automne ou du commencement de l'hiver. S'il est infesté de vers, traitez-le avant la lutte. Vous ménagerez ainsi de la nourriture, vous augmenterez la vigueur du troupeau et vous aurez des agneaux plus forts, et plus sains.*

Soins des toisons en hiver.—*La longueur, la densité et la propreté de la toison dépendent principalement de la façon dont le troupeau est nourri et soigné en hiver et par conséquent de sa qualité et de sa valeur. Débarrassez les moutons des parasites pour sauver la laine. Si vous nourrissez au râtelier, ayez un râtelier construit de façon à ne pas remplir la toison de balle. Tenez les moutons loin des clôtures de fil de fer barbelé.*

Abris.—*Ayez des abris secs pour mettre les moutons à l'abri des tempêtes; vous éviterez ainsi bien des pertes. Ces abris peuvent être construits de balles de foin ou de perches et de paille, ou de planches. Inutile de dépenser beaucoup sur la construction. L'essentiel est qu'ils soient secs.*

L'exercice est indispensable, surtout pour les brebis portières. Faites-leur chercher tous les jours un peu de leur nourriture sur la prairie, mais fournissez-leur un abri à l'épreuve du vent et un lit sec, où elles pourront se retirer pendant les tempêtes de l'automne et de l'hiver.

E.-S. ARCHIBALD,
Eleveur du Dominion.

Pour faire pousser les cheveux aux chauves

Un spécialiste donne un remède simple et efficace

...parer: 6 onces de Bay Rum, 2 onces de Lavona de Composée, un demi drachme de cristaux au menthol. Si vous voulez un remède parfumé, ajoutez un drachme de votre parfum favori. Ce remède est maintenant recommandé par les pharmaciens et les spécialistes et ne peut aucunement nuire car il ne contient aucunement de cet alcool méthylique qu'on trouve si souvent dans les toniques du cuir chevelu. Les dames qui useront de ce remède devront se garder de s'en appliquer dans la figure et là où elles ne veulent point de cheveux.

LE CANADA MUSICAL

Le *Monde Musical*, de Paris, institue une quête dans le monde entier pour la reconstruction de l'Ecole de Musique de Reims, démolie par les obus allemands pendant la guerre. Tout le monde peut contribuer à cette oeuvre philanthropique, car on peut souscrire 20 sous aussi bien que la forte somme. Le *Canada Musical* du 4 octobre donne tous les détails nécessaires. Le confrère bi-mensuel publie le répertoire et la liste des artistes du *Metropolitan Opera* pour la saison qui s'ouvre. Les nouveautés qui seront montées par la troupe d'opéra de Chicago sont aussi passées en revue. Une école de musique américaine fonctionnera au château de Fontainebleau, en France, pendant trois mois de l'été, tous les ans, à partir du 1er juillet prochain. La musique en Europe a aussi une place importante dans le *Canada Musical* qui est en vente au prix de 10 sous. Pour les abonnements: $2 par année, excepté à Montréal et aux Etats-Unis ($2.50). Casier postal 1509.

L'asthme est vaincu.—On a évidemment triomphé de l'asthme. Le remède du docteur Kellogg contre l'asthme a démontré qu'il était ce que l'asthmatique a trouvé de mieux. Des milliers de personnes nous ont écrit pour rendre témoignage de sa valeur. Il n'existe plus le moindre doute que c'est un remède efficace. Procurez-le vous aujourd'hui de votre pharmacien.

Pour Guerir le Catarrhe La Surdite Catarrhale Et les Maux de Tête

Les personnes souffrant de surdité catarrhale, qui entendent de plus en plus difficilement ou encore qui souffrent de bourdonnements dans les oreilles, seront heureuses d'apprendre que cette maladie déprimante peut avec succès être traitée à la maison, par un traitement interne qui dans bien des cas a donné une guérison complète là où d'autres remèdes avaient failli. Des gens qui pouvaient à peine entendre ont vu l'ouie leur revenir au point qu'elles peuvent entendre le craquement d'une allumette à sept ou huit pouces de l'une ou l'autre oreille. Donc si vous connaissez quelqu'un qui souffre de bourdonnements dans les oreilles ou de surdité catarrhale, découpez cette formule et passez-la leur; vous aurez peut-être aussi l'occasion d'éviter la surdité totale à quelque pauvre malheureux. Vous pourrez préparer cette ordonnance chez vous. Voici comment:

Procurez-vous de votre pharmacien 1 once de Parmint (double force). A la maison ajoutez-y ¼ de chopine d'eau bouillante et un petit peu de sucre granulé; agitez jusqu'à ce que cela soit dissout. Prenez-en une cuillerée à soupe quatre fois par jour.

Le "Parmint" est pris de cette façon non seulement pour réduire par son action tonifiante l'inflammation dans la trompe d'Eustache et pour aussi égaliser la pression de l'air sur le tympan, mais aussi pour corriger tout excès de sécrétion au centre de l'oreille. Le "Parmint" agit presque toujours rapidement et efficacement.

Toute personne qui souffre du catarrhe sous n'importe quelle forme, qui est atteinte de bourdonnements, de sifflements dans les oreilles, devrait faire l'essai de cette recette.

UNE BATAILLE EN REGLE A LA CHAMBRE ITALIENNE

Plus de cent députés en viennent aux prises. — Le gouvernement se déclara peut-être à démissionner.

Rome, 29. — Les débats à la Chambre des députés ont été interrompus par une bataille en règle aujourd'hui, bataille qui dura dix minutes et à laquelle prirent part une centaine de députés. On exprime l'opinion en certains quartiers que le cabinet, comme résultat de cet incident d'émeute, pourrait bien se décider à démissionner plutôt que de plonger le pays dans une lutte durant la campagne électorale. On dit que cette lutte qui s'est produite à la Chambre est un indice de ce qui se produirait dans le pays pendant une élection.

Les chiffres corrigés du vote de confiance sont de 208 à 148 au lieu de 208 à 140, tel que publié tout d'abord.

La Chambre s'est ajournée ce soir jusqu'à mercredi, alors que l'on décidera si l'on prendra le vote sur la question de discuter le traité de paix.

En conséquence des altercations à la Chambre, plusieurs duels ont été annoncés entre députés et entre députés et journalistes.

Une discussion furieuse précéda la scène de désordre. Les membres de la Ligue parlementaire insistaient pour que le gouvernement déclarât s'il avait l'intention de discuter les traités avant d'ajourner. Le premier ministre Nitti répondit qu'il voulait tout d'abord obtenir un vote de confiance et ensuite serait fait tout ce qui pourrait être fait par le gouvernement. Après cette déclaration, les membres de la Ligue envahirent la tribune en criant et gesticulant.

LES CHEMINS DE FER PARALYSES EN ANGLETERRE

La grève se continue partout à l'exception de l'Irlande. — Des conséquences désastreuses.

Londres, 29. — Toutes les gares et tous les chemins de fer de la Grande-Bretagne sont déserts depuis quarante-huit heures. Les portes des gares et des édifices servant au trafic sont closes, et l'on ne voit ça et là que de rares agents de sûreté publique qui suffisent à maintenir l'ordre. La grève est si complète qu'aucun piquet n'a été formé. Les chefs de la grève ont particulièrement insisté auprès des grévistes sur la nécessité de maintenir l'ordre. L'absence de piquets est de nature à exempter nombre de frictions.

Les directeurs des chemins de fer ont déjà commencé à établir un certain service pour la distribution des vivres. Dans cet effet, on réquisitionne les services des commis de bureau et de quelques volontaires.

Au nombre des désastreuses conséquences de cette grève monstre on signale l'arrêt partiel du travail des mines, si le service des chemins de fer est assez longtemps interrompu.

L'Irlande ne prend pas part à la grève.

VIOLENTES EMEUTES AUX ETATS-UNIS

La populace tente de pendre le maire d'Omaha. — Un nègre est lynché. — Le palais de justice est incendié.

Omaha, 30. — Après une nuit passée dans les plus graves désordres, et au cours de laquelle un nègre a été lynché, la populace s'est emparé du maire de la ville et a tenté de le pendre.

La cause de tout cela serait que le maire M. Smith, se serait opposé à ce que la foule lynchât un nègre du nom de Brown, détenu sous accusation d'avoir ataqué une jeune blanche aux environs de la ville la semaine dernière.

La populace n'ayant pas réussi à en finir avec le maire, a brûlé le palais de Justice. Il s'ensuivit une mêlée où un homme fut tué et une quarantaine d'autres blessés.

L'édifice fut complètement détruit. Les dommages s'élèveraient à un million et demi.

Pendant plusieurs heures, une centaine de prisonniers furent exposés à être brûlés.

On était parvenu à les retirer du danger lorsque la populace, étant parvenue à pénétrer dans la prison, en retira le malheureux Brown.

Il fut aussitôt entraîné à quelque distance et lynché.

La ville a repris son calme ce matin. La police de l'Etat y a établi plusieurs patrouilles ça et là.

GREVE DES IMPRIMEURS A NEW-YORK

New-York, 29. — Deux cent-cinquante imprimeries, formant les deux-tiers des imprimeurs de la cité, seront fermées jusqu'à ce que tous les employés se soient enregistrés dans l'International Pressmen's Union.

Cet ordre de fermeture affecte 10,000 imprimeurs, stéréotypeurs, électrotypeurs, photograveurs, relieurs et autres.

On ne pourra travailler dans les imprimeries à moins d'être membre de la nouvelle union.

ENQUETE SUR LES PRIX DES VETEMENTS

Toronto, 30. — Mercredi la Commission du Commerce va étudier les prix des vêtements. Comme l'examen de ces listes de prix va prendre quelque temps, l'enquête sur les fabriques de mise en conserve sera mis de côté temporairement.

D'après l'ordre de la Commission du Commerce fixant le prix du sucre à 11 sous, on dit que cinq chars de sucre devront être vendus à perte par des importateurs de cette province. Un char est actuellement à Sainte-Catherine et l'autre a été localisé à Welland. Le prix payé par ces importateurs était de $13.90 le cent livres à Halifax. Ils ont offert de le vendre au prix coûtant plus les frais de transport, mais cette demande a été refusée par M. J. S. Lundy, C.R., car cet arrangement aurait porté le prix du sucre à 15 sous.

LES LIVREURS DE PAIN REFUSENT DE SE METTRE EN GREVE

Toronto, 30. — Les livreurs de pain ont refusé, hier soir, de déclarer la grève de sympathie avec les boulangers qui demandent le travail de jour. Ils ont consenti à ne pas prendre la place des grévistes dans les boulangeries, comme cela s'est fait dimanche soir.

GREVE DE COMMIS DE BANQUE A NEW-YORK

New-York, 30. — Soixante employés de la banque des Etats-Unis et qui sont membres de l'Union des Employés de banque, se sont mis en grève hier, quand les patrons de cette banque refusèrent de reconnaître leur union et de rengager un employé congédié.

Les grévistes déclarent que l'union a enrôlé plus de 2,000 membres depuis son organisation, le mois dernier, et qu'une assemblée va être convoquée à laquelle sera discutée la question de déclarer une grève générale par sympathie.

DE PARIS A MELBOURNE EN AEROPLANE

Tel est l'exploit que veut tenter le Lieut. Poulet.

Paris, 30. — Le lieutenant Poulet, l'aviateur français qui a récemment annoncé son intention de se rendre de Paris à Melbourne en aéroplane, va quitter Paris le 1er octobre.

Le lieutenant Poulet, en annonçant son intention d'entreprendre cette course, a déclaré que ses points d'arrêt seraient les suivants: Rome, Brindisi, Constantinople, Bombay, Calcutta, Danok, Singapore et Batavia.

SERVICE AERIEN ENTRE PARIS ET LONDRES

Paris, 30. — Commençant à midi aujourd'hui, un service de poste par les airs chaque jour a été inauguré entre Paris et Londres. Ce nouveau service a été rendu nécessaire à cause de la grève des chemins de fer qui a empêché le transport des malles avec le continent. Un service de poste par l'air avait été établi trois fois par semaine, jusqu'à présent.

UNE DECISION IMPORTANTE POUR LE COMMERCE

Le prix des viandes pour conserves serait baissé de 5 ou 10 sous la livre

Toronto, 22. — Le Mail and Empire insère dans ses colonnes la nouvelle que la Chambre de Commerce de Toronto rendra aujourd'hui une importante décision, relativement aux prix des viandes exigées par les industries de mises en conserves. On ne connait pas exactement la nature de cette décision, mais on pense généralement qu'elle consisterait en une baisse des prix de 5 à 10 sous la livre.

ROME SOUS LA LOI MARTIALE

Un grand nombre de troupes ont été concentrées au milieu de la ville.

Paris, 30. — Durant la session de la chambre italienne à Rome hier, un nombre considérable de troupes furent concentrées au centre de la ville et dans les rues y conduisant.

D'après le correspondant du "Journal" à Rome on peut dire que cette ville est actuellement sous la loi martiale.

UNE AMENDE DE $1,000

Toronto, 30. — La grosse amende et la première de $1,000 a été imposée en cour de police hier à Joseph Roberd, un étranger, pour violation de la Loi de Tempérance d'Ontario. Il a été pris transportant dans un auto 32 gallons d'alcool par les rues de la ville. L'avocat de Roberd plaida que cette liqueur n'était pas destinée à des citoyens de Toronto.

UNE DISETTE DE FERBLANC

Ste-Catherine, Ont., 1. — Le manque de ferblanc pour la fabrication des boîtes de conserves causé par la grève

LES EVENEMENTS

des aciéries américaines incommode les metteurs en conserves et les producteurs. Quelques fabricants ont fermé les portes de leurs fabriques, parce que leur approvisionnement de boîtes en ferblanc est épuisé. Les usines de la Dominion Canners, de Niagara, sont fermées et l'usine de Jordan Station fermera demain.

EST-CE LA FIN DE LA PROHIBITION AUX ETATS-UNIS?

New-York, 30. — Sur la croyance à la rumeur que la prohibition en temps de guerre serait rescindée, les buvetiers de Manhattan ont assiégé aujourd'hui les bureaux du sous-commissaire de l'accise McNeil pour demander le renouvellement de leur licence. Jusqu'à midi 2,000 détenteurs de licences sur 3,000 avaient demandé le renouvellement de leurs licences. "La croyance est certainement très générale, a déclaré le commissaire McNeill, que la prohibition en temps de guerre touche à sa fin."

UNE MENACE AUX JOURNAUX DE LONDRES

Londres, 1. — M. J. H. Thomas, chef des grévistes du chemin de fer, dans une entrevue hier soir, a déclaré qu'à moins que les journaux ne changent d'attitude envers les grévistes, les compositeurs de journaux se mettront en grève.

AUTRE GREVE EN ANGLETERRE

Londres, 1. — On s'attend dans les cercles du gouvernement à ce que les services d'autobus et de tramways soient suspendus aujourd'hui. L'ordre aux ouvriers de cesser le travail peut être donné d'un moment à l'autre.

ILS ETAIENT SUR LA LISTE

Les espions allemands devaient assassiner plusieurs grands personnages anglais.

San Francisco, 1. — Si l'on en croit les déclarations de von Wilhelm Brincken, ancien attaché militaire de l'empire allemand au Consulat de San Francisco, Sir Cecil Spring-Rice, ancien ambassadeur anglais aux Etats-Unis, Lord Fisher, de l'Amirauté anglaire et feu Kitchener auraient été désignés par l'ancien gouvernement comme devant être assassinés par les espions de l'empire.

Ces déclarations ont été faites au Haut Commissaire de l'immigration aux Etats-Unis, M. Henry M. Whaite, de Seattle, Washington.

LA LOI DE LYNCH AUX ETATS-UNIS

Deux autres nègres sont mis à mort par la populace

Montgomery, Ala., 30. — Deux nègres, Miles Phifer et Robert Crosky, ce dernier un soldat retour du front, ont été arrachés aux policiers du comté, tard hier soir, et fusillés par un groupe de vingt-cinq hommes masqués.

Les deux nègres étaient accusés d'assaut sur des femmes blanches. Les deux accusés étaient transportés à la prison de Wetumpka quand la foule arrêta l'automobile qui les transportait. La populace força les policiers à lui remettre leurs armes, puis s'étant emparé des prisonniers elle les conduisit dans un bois voisin où ils furent fusillés.

LE BLOCUS DE L'ALLEMAGNE RENOUVELE

Paris, 1. — Le blocus de l'Allemagne que les Alliés menaçaient d'imposer si les troupes du général von der Goltz n'étaient pas retirées de la région de la Baltique commencera aujourd'hui, "L'Intransigeant". Aucun transport de vivres, ajoute le journal, n'aura la permission de partir pour l'Allemagne avant des ordres ultérieurs. Les navires qui sont actuellement à destination de l'Allemagne auront cependant le droit de se rendre à leur destination.

LA GREVE DE LONDRES SE CONTINUE ENCORE

Des gardes sont placés sur les trains

Londres, 1. — Des gardes militaires ont été placés sur tous les trains dans les sections nord aujourd'hui avec instruction de prendre des mesures effectives contre tous ceux qui voudraient attaquer leur garde.

On rapporte quelques défections dans les rangs des grévistes mais généralement leurs rangs demeurent fermes et il est de plus possible que les ouvriers des messageries se joignent aux grévistes aujourd'hui.

Les Londoniens se conforment aux exigences du présent, acceptent en souriant les inconvénients de la grève et les difficultés du transport. Quelques légers désordres sont annoncés dans les centres provinciaux, où les briseurs de grève sur les chemins de fer ont été conspués.

LES ALLEMANDS SONT MAITRES EN RUSSIE

Ils conduisent les armées bolchevistes et veulent rétablir le système monarchiste.

Stockholm, 30. — Un général russe qui a réussi à sortir du pays et à se rendre en Finlande rapporte que les Allemands jouent un rôle important dans les opérations bolchevistes dans les districts de Pétrograd et de Moscou, lesquelles villes, dit-il, sont en communication constante avec Berlin. Les armées bolchevistes sont en bien des endroits dirigées par des généraux supérieurs allemands.

Dans l'opinion de ce Russe, les Allemands travaillent à rétablir le système monarchique en Russie en sympathie avec l'Allemagne.

UNE FEMME CONDAMNEE A MORT

Kingston, 29. — M. le juge Lennox a prononcé la sentence de mort contre Mme Lovica Thompson. La condamnée est accusée d'avoir tué son enfant. Elle sera pendue ici même, le 17 décembre prochain, à moins que la recommandation à la clémence faite par le jury ne prenne effet.

La preuve de son crime était manifeste. L'enfant avait été suffoqué ainsi que l'a démontré l'autopsie du cadavre faite par le Dr W. T. Connell, de Kingston.

Les médecins W. K. Ross, de l'hôpital de Rockwood, et Richardson, de la prison de Kingston, ont fait l'examen de la coupable et n'ont pas manqué de la déclarer d'une faculté mentalité défectueuse. La déclaration n'a pas impressionné le jury.

L'ALLEMAGNE SE VERRA PRIVEE DE SES PRIVILEGES FINANCIERS

Teneur de la note du conseil suprême inter-allié à la suite de l'ordre du maréchal Foch.

Washington, 2. — La secrétairerie d'Etat a rendu public, hier soir, le texte de la note du conseil suprême inter-allié de Paris demandant au gouvernement de se conformer immédiatement à l'ordre du maréchal Foch, au sujet de l'évacuation par toutes les troupes allemandes des régions de la Baltique sous menace de blocus immédiat.

"Par sa note du 3 septembre, le gouvernement allemand s'est efforcé de se soustraire à l'engagement dont il a été parlé en alléguant des prétextes que les puissances alliées et associées n'ont pu prendre en considération.

"Les gouvernements alliés et associés refusent particulièrement d'admettre que le gouvernement allemand, dans le but d'éviter la responsabilité qui lui incombe, se retranche derrière l'incapacité prétendue de faire suivre ses ordres par les troupes des régions de la Baltique.

"Par conséquent ils demandent que le gouvernement allemand procède sans délai à l'évacuation par toutes les troupes allemandes, états-majors et services d'armée des régions des provinces de la Baltique. Le gouvernement allemand prendra immédiatement les mesures nécessaires pour faire retraiter dans les limites mentionnées, tous les officiers et soldats allemands qui se sont enrôlés depuis la démobilisation du corps russe organisé dans les dites provinces et maintiendra son autorité à cet effet et défendra tout enrôlement ultérieur dans ce corps.

"L'évacuation doit commencer immédiatement et devra continuer sans intermittence.

"Les gouvernements alliés et associés notifient par la présente qu'à moins qu'ils ne reçoivent satisfaction que leurs demandes ont été effectivement mises à exécution ils ne recevront aucune demande avancée par le gouvernement allemand pour l'approvisionnement des vivres et des matières premières. Ils ont conformément donné instruction de ne pas se rendre à ces demandes.

"De plus les gouvernements alliés et associés refuseront tous les privilèges financiers dont jouit le gouvernement allemand actuellement ou qu'il demande des gouvernements alliés et associés ou de leurs sujets.

"Dans le cas de refus d'obéir de la part du gouvernement allemand, les gouvernements alliés et associés prendront les mesures qu'ils jugeront nécessaires à la mise en force des conditions de l'armistice."

ADMIRABLE CONDUITE D'UN FORCAT

Le jury recommande l'amnistie

Kingston, 2. — "H Six", qui avant de venir au pénitencier de Kingston pour expier un vol commis dans un wagon chargé de whiskey, était connu dans l'ouest de l'Ontario sous le nom de James Long, a été le principal témoin dans l'enquête sur la mort de Joseph Purcell, tenue hier soir. Purcell était garde au pénitencier et fut tué par ses chevaux qui prirent le mors aux dents, alors qu'ils étaient attelés à une lieuse. "H. Six" au lieu de prendre la fuite, courut à un téléphone avertir les autorités de l'accident et retourna donner les premiers soins à son garde. Le jury, touché de la conduite de "H Six" a recommandé que les autorités accordent l'amnistie au prisonnier ou réduisent sa sentence.

LES SOLDATS ITALIENS SE RENDENT A D'ANNUNZIO

Il n'y a plus que les carabiniers qui restent fidèles au gouvernement.

Fiume, 2. — La discipline parmi les troupes régulières italiennes laisse beaucoup à désirer en ce qui regarde l'armistice et leurs officiers de Fiume. L'armée du capitaine Gabriel d'Annunzio est continuellement renforcée de déserteurs. Des compagnies entières et des bataillons se rendent en corps à Fiume pour se joindre aux troupes du poète.

Les carabiniers italiens gardent encore quelque discipline, mais ils constituent à peu près les seules troupes sur lesquelles le gouvernement puisse compter. De ces troupes environ cent soldats ont passé aux rangs des troupes de d'Annunzio.

Rome, 2. — Le premier ministre Nitti, dans une lettre adressée à ses commettants, déclare que, dans la situation, il est de la plus haute nécessité de rétablir la discipline dans l'armée et d'en finir avec les conflits domestiques. Il affirme que "tous les Italiens sont animés du même esprit patriotique et que les divergences reposent sur les seules méthodes à suivre pour la conduite des affaires."

LE ROI ET LA REINE DE BELGIQUE RECUS A NEW-YORK

Le vice-président de la République souhaite la bienvenue aux royaux visiteurs.

New-York, 2. — Le roi Albert et la reine Marie de Belgique ont reçu une bruyante bienvenue à l'aurore ce matin, lorsqu'au passage du "George Washington", les canons de la ville tonnèrent et les sifflets se firent entendre.

Le "George Washington", anciennement de la ligne allemande Lloyd est arrivé au large du navire-phare à cinq heures hier. Il mit l'ancre au coucher du soleil à trois milles à l'est du navire-phare "Ambrose". Une flottille de 12 destroyers escortait le paquebot. Un grand nombre de yachts allèrent au devant des visiteurs.

Le roi Albert a quitté le navire pour se rendre à la salle de réception, escorté de soldats & l'attention au milieu de drapeaux belges et alliés. Sous une voûte de drapeaux, dans la salle de réception, la bienvenue fut souhaitée au roi et à la reine par le vice-président de la république. Les autres personnages qui prenaient part à la réception étaient le secrétaire d'Etat Lansing, le secrétaire de la guerre Baker, le général March chef de l'état-major de l'armée. La réception de bienvenue officielle de la ville aura lieu demain.

LES FEMMES S'EMPOISONNENT OUVERTEMENT

Paris, 2. — Un officier américain qui vient d'arriver du nord de la Russie annonce que les chimistes d'Archangel vendent ouvertement du poison à des jeunes femmes qui prennent la résolution désespérée de s'empoisonner plutôt que de tomber entre les mains des Bolchevistes.

Lorsque les Puissances de l'entente ont déporté les Bolcheviki d'Archangel, la population a refusé de quitter la ville sous prétexte qu'il était dangereux de s'aventurer sans argent dans des pays étrangers.

La population d'Archangel devra courir les risques de la domination des Bolchevikis qui s'introduiront dans la place aussitôt que les troupes anglaises en seront retirées.

Retour des soldats à la vie civile

La décision prise par les autorités du Pacifique Canadien de reprendre au service de la compagnie les employés qui se sont enrôlés dans l'armée expéditionnaire canadienne, a beaucoup contribué jusqu'à présent à la solution du problème que doit envisager le pays, maintenant que les milliers d'hommes qui avaient embrassé temporairement la carrière des armes sont revenus dans la vie civile. Cette compagnie a eu ceci largement fait son devoir, puisque d'après les dernières statistiques compilées par le département des Pensions, il ressort qu'elle a jusqu'à date procuré de l'emploi à un nombre de soldats plus grand que celui de ses employés enrôlés dans les armées alliées. Nous donnons ici le tableau de ces statistiques:

Total des employés enrôlés	10,538
Tués	1,000
Blessés	1,952
Repris à l'emploi de la compagnie	5,024
Autres soldats engagés	5,543
Total des soldats engagés	10,567

En autant que la chose a été possible, on a voulu donner à chaque employé son ancienne position, ou au moins une aussi importante que celle qu'il avait quittée pour prendre l'uniforme. Les quelques exemples suivants indiquent clairement que cette politique a été suivie, non seulement pour les employés ordinaires, mais aussi pour ceux qui occupaient dans le service des postes de première importance.

Ainsi, M. F.-A.-L. Gascoigne, qui était surintendant du service des wagon avant de s'enrôler en 1915, a été à son retour nommé secrétaire-trésorier de la Canadian Pacific Ocean Services Ltd.

M. T.-S. Atcheson, qui était commissaire agricole à Winnipeg, a repris son poste en janvier dernier.

M. W.-M. Kirkpatrick, assistant-gérant au trafic du fret à Montréal, avant d'entrer dans l'armée en 1915, est revenu cette année remplir les mêmes focntions à Winnipeg.

Ingénieur de la construction à Montréal avant de conduire au front le corps canadien des constructeurs de chemins de fer, M. C.-W.-P. Ramsey est aujourd'hui surintendant suppléant pour les lignes de l'Est.

M. B.-H. Muckleston, ingénieur divisionnaire au département des Ressources Naturelles à Calgary, a repris son emploi en mars dernier.

M. M.-J. Robertson, assistant-gérant du département des Immeubles à Montréal, est rentré au service de la compagnie en mars 1919.

L'expérience a prouvé qu'il valait mieux réinstaller un soldat dans la position qu'il occupait auparavant, car quoique dans la plupart des cas la vie militaire l'ait amélioré au point de vue de la discipline, elle l'a rarement préparé pour remplir de nouvelles fonctions dans la vie civile. C'est pourquoi il serait inutile à un ancien manutenteur de fret d'espérer devenir garçon de table ou à un préposé aux bagages, d'obtenir un emploi de vendeur de billets ou de conducteur de wagons-lits.

Quelle différence entre un écervelé et un miroir? — Un miroir réfléchit sans parler, un écervelé parle sans réfléchir.

LES DEPUTES LIBERAUX UNIONISTES

Ils continuent leur appui au gouvernement d'Union

Ottawa, 2. — A l'issue de la réunion des députés libéraux unionistes hier une déclaration a été faite à l'effet que la politique de guerre du gouvernement est félicité sur le succès obtenu. Les députés présents ont exprimé le désir de continuer à appuyer le gouvernement d'union, espérant que bientôt un nouveau programme politique sera présenté qui continuera de rencontrer les exigences de la situation d'après guerre comme le gouvernement l'a fait pendant la guerre.

750 BOUTEILLES DE WHISKEY DANS DES BOITES A SAVON

Toronto, 2. — Sept cent cinquante bouteilles de whiskey expédiées dans des boites de savon comme étant de cette matière écrasante, ont été saisies par les agents de police dans les hangars du Nord Canadien, avenue Eastern, hier soir. Au prix que chargent les trafiqueurs cete perte représente pour eux $4,500. Cinq cent soixante-quatorze bouteilles étaient enveloppées dans des boites et destinées à la Ontario Soap Co.

POUR AVOIR INSULTE LES LES FERMIERS

Toronto, 2. — Le major J.-I. Hartt, M.P.P., de Simcoe Est, a émis une action en dommages de $10,000 contre R.-H. Halpert, président des Fermiers Unis.

Le major prétend que M. Halpert l'a accusé dans une assemblée tenue à Barrie récemment d'avoir prononcé à l'adresse des fermiers des paroles absolument injurieuses.

LA STATUE DE HINDENBURG

Elle sera détruite ces jours-ci à Berlin

Berlin, 2. — La statue en bois de Hindenburg qui au cours de la guerre fut garnie de tant de clous par la populace, sera détruite ces jours-ci, annonce le Vassische Zeitung.

LES VIVRES DANS LES ENTREPOTS

Une mesure à l'effet de réduire le coût de la vie aux Etats-Unis.

Washington, 2. — La mesure recommandée par le Président Wilson comme moyen de réduire le coût de la vie a été votée hier à la Chambre des représentants et envoyée ensuite au Sénat.

D'après cette mesure les vivres ne peuvent rester en entrepôt plus de douze mois, et lorsqu'elles sont mises sur le marché elles doivent porter une inscription indiquant le temps qu'elles ont été gardées en entrepôt.

UN INCENDIE DETRUIT TOUT UN VILLAGE

Les pertes sont de $500,000

Saint-Jean, N.B., 2. — Le village de Oromocto, dans le comté de Sudbury, a été presque entièrement détruit par les flammes qui se sont déclarées hier matin et ont fait rage durant toute l'après-midi. C'est le deuxième incendie qui se déclare dans ce village depuis deux ans. Une grande partie en fut détruite en juin 1918. Les dommages de la journée d'hier sont estimées à $300,000. La destruction des moulins à scie et des cours de la River Valley Co fait disparaître la principale industrie du village.

CE QU'ILS FONT POUR LEURS MISSIONS ETRANGERES

Toronto, 3. — Les méthodistes du Canada ont célébré l'année de la victoire par la collecte de la somme d'à peu près un million de piastres en faveur de leurs missions à l'étranger. Le rapport officiel accuse la réception jusqu'à date de $959,466. Ce rapport a été donné par le Bureau général des Missions méthodistes qui a ouvert son congrès annuel hier à Toronto.

SENTENCE DE MORT REMISE A LA FIN DU PROCES DES QUATRE

Peterboro, Ont., 2. — Un Russe du nom de Tom Konek a été trouvé coupable du meurtre de l'un de ses compatriotes, Philippe Yaunov, aux assises de la cour criminelle ce matin.

La sentence de mort a été remise jusqu'à la fin du procès de quatre de ses compagnons qui sont accusés de crimes semblables.

Leur procès a commencé aujourd'hui même.

L'EAU S'ELEVE JUSQU'A SEPT PIEDS EN ESPAGNE

Des centaines de maisons détruites

Madrid, 2. — De grandes tempêtes s'abattent actuellement sur l'Espagne, particulièrement sur la province de Valence. La grêle et la pluie tombent en grande quantité. A Alicante et à Merci, où les dégâts prennent les proportions d'une véritable calamité, tout trafic a été suspendu. Carthagène est isolée et en partie submergée. A Merci, où l'eau s'est élevée jusqu'à sept pieds de hauteur, des centaines de maisons ont été détruites.

PROPAGANDE!

Liste des brochures, tracts et volumes que l'on peut se procurer au Comité de Propagande LaVérendrye, St Boniface:

DE "L'ACTION FRANCAISE"

- "Almanach de la Langue Française": 1916 ... $ .15
- "Almanach de la Langue Française": 1917 ... $ .15
- "Almanach de la Langue Française": 1918 ... $ .10
- "Almanach de la Langue Française": 1919 ... $ .20
- "La Fierté": R. P. Louis Lalande, S.J. ... $ .10
- "Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx ... $ .10
- "La Veillée des Berceaux": Edouard Montpetit ... $ .10
- "Refrains de Chez Nous" ... $ .10
- "La Langue Gardienne de la Foi": Henri Bourassa ... $ .25
- "La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J. ... $ .10
- "Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx ... $ .10
- "La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain ... $ .10
- "Pour la Défense de nos Lois Françaises": A. Perreault ... $ .25
- "La Déportation des Acadiens": Henri d'Arles ... $ .10
- "La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx ... $ .75
- "Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx: Edition de luxe ... $ .60
- Edition Populaire ... $ .25

DE LA L. R/ F. A., ETATS-UNIS

- "Le Français dans nos Ecoles" ... $ .0[illegible]
- "La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin ... $ .05
- "La Reconstruction Sociale" ... $ .05

DIVERS

- "Les Récits Laurentiens": Frère Marie-Victorin, des E. C.: Edition reliée et cartonnée ... $ .75
- Edition brochée ... $ .60
- "Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe ... $ .6[illegible]
- Edition populaire ... $.[illegible]
- "Contes Historiques" en images ... $ .15
- "L'Instruction Obligatoire" ... $ .05
- "L'Ecole Obligatoire": Mgr L.-A. Paquet ... $.[illegible]
- "Le Premier Patron du Canada": R. P. Lecompte, S.J. ... $ .0[illegible]
- "Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P. ... $ .05
- "Le Docteur Painchaud": C.-J. Magnan ... $ .05
- "Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa ... $ .10
- "L'Ecueil Démocratique": Mgr L.-A. Paquet ... $ .10
- "La Faillite de l'Autorité dans la Société et la Famille" ... $ .10
- "L'Eglise Catholique au Canada" ... $ .10
- "Les Choses qui s'en Vont": Fr. Gilles, O.F.M. ... $ .25
- "Notre Jeunesse": Guy Vanier ... $ .10

Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis.

Adressez vos commandes à:

COMITE DE PROPAGANDE LaVERENDRYE,
39, Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

PETITES ANNONCES

Tarif: 1 sou par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

LA VALEUR DE NOS PETITES ANNONCES.

On nous écrit: Je dois féliciter La Liberté de l'efficacité de ses annonces car j'ai vendu cette boutique trois semaines après l'avoir annoncée en vente dans votre journal."

Les personnes désirant faire un voyage au Canada, aux Etats-Unis en Europe ou tout autre pays, feraient bien de s'adresser à M. M.-E. Sabourin, agent de voyages, 60 avenue Provencher, Saint-Boniface, où tous les renseignements voulus leur seront donnés complets.

SERVANTE GENERALE demandée. Bons gages. S'adresser à M. de la Giclais, 603 Gertrude, Winnipeg.

ON DEMANDE couturières pour machine à coudre Singer et finisseuses. S'adresser à 224 rue Logan, téléphone Garry 3094.

CHANT. M. L.-S. Hélie, ténor, autrefois de New-York, soliste à la cathédrale de Saint-Boniface, prend des engagements pour concerts, recitals, et donne des leçons de chant. Studio 126 rue Aulneau, Saint-Boniface. Tél. Main 5279.

Si vous voulez un auto pour passagers, s'adresser à Geo. Beaulieu, 504 rue Des Meurons, téléphone Main 2494, St-Boniface.

On demande bonne jeune fille pour prendre soin des enfants. Bon salaire. S'adresser Mme J. P. Tremblay, 177 Provencher, St-Boniface.

Ouvriers Demandes.—Des opératrices d'expérience pour moulins à coudre à moteur. Bon salaire. Emploi permanent. 44 heures par semaine. S'adresser à Ladies' Garment Limited, 404 Edifice Donalda, rue Donald.

A Vendre à 2½ milles de Dunrea. Une demi-section; 220 acres en culture, la balance en paturage et en bois. De l'eau en quantité. Une maison bien finie, étables, graineries, etc. Six chevaux de travail, 4 poulains, 10 vaches à lait, 17 autres bêtes à cornes. Toutes les machineries agricoles. Au prix minime de $14,300. $3,500 comptant. S'adresser: A. Lavoie, Dunrea, Man.

Leçons de Chant par Melle G. Franck, 1er prix du conservatoire de Bruxelles, 315 rue Notre-Dame, Saint-Boniface.

A Vendre. Maison de pension à Saint-Lazare. Tout près de la gare G.T.P. Avec cinq lots. Pour toutes informations s'adresser à M. Ovide Lavallée, propriétaire.

A Vendre. Maison de quatre chambres. Sans terrain. A transporter dans délai raisonnable. $200. S'adresser à C. A. Gareau, 457 Des Meurons.

A Vendre. Très bonne maison dans Norwood. S'adresser à M. C. A. Gareau, 457 rue Des Meurons.

Bachier demandé par l'Union Canadienne de St-Pierre. Conditions avantageuses.

On Demande. Un garçon de 15 à 17 ans pour apprendre le métier d'imprimeur à La Liberté. S'adresser au bureau du journal.

Georges Dorval, professeur de piano, organiste de la Cathédrale. 48 rue Dumoulin, St-Boniface, Man., Tél. M. 3022.

Miel a Vendre, 30 sous la livre, en chaudières de 40 livres. Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man.

On demande une servante pour ouvrage général à la campagne. S'adresser à Mme C. Cormier.

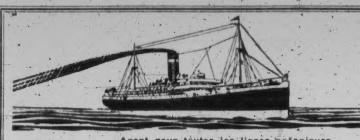
A vendre au village de Notre-Dame de Lourdes. Bonne maison neuve, en briques, 26x24, bien finie, platrée étages, cave cimentée, fournaise. Avec 5 lots. Ecurie de 14x16; remise de 12x12. Bonnes conditions. S'dresser à Mme Paul Fries, Notre-Dame de Lourdes.

A vendre.—Maison sur la rue Pelletier, No 41. Bon marché. S'adresser à M. Proulx, a/s Hince & Rodrigue, 220 chemin Ste-Marie, Norwood.

Professeur de piano et d'orgue.—J. A. Fyfe, organiste de l'église St-Edouard, Winnipeg. Résidence, 186 rue Garry, tél. Main 4734.

Le Dr Gendreau

Le docteur Gendreau, de St-Norbert, a été nommé membre du Collège des Médecins pour l'ancienne circonscription électorale Provencher.



SACRE-COEUR

M. l'abbé Baillargeon, de Cochrane, Ont., est de passage au presbytère.

* * *

On terminera cette semaine la mise à neuf de notre grande salle du soubassement. C'est là que se donneront les parties de cartes qui commenceront la semaine prochaine. On ne saurait souhaiter meilleur local, plus gai et mieux éclairé. La première partie sera sous les auspices de la Ligue du Sacré-Coeur.

* * *

M. Alexandre Gélinas, avocat à Le Pas, et Mme Gélinas, étaient à Winnipeg, la semaine dernière.

* * *

M. Joseph-Alexandre-Cyprien Caron, de la paroisse du Sacré-Coeur, a épousé Mlle Irène Rochon, de La Salle, Man.

* * *

Le résultat des élections des Cadets du Sacré-Coeur a été comme suit: Président, Louis Dubuc; Vice-Président, Joseph Sala; Secrétaire, Hector Moissan; Commissaire ordonnateur, Oscar Charlebois; Porte-drapeau, Georges Bruyère; Choriste, Ovila St-Germain.

Les Cadets du Sacré-Coeur ont voté $10 pour le soutien de l'école.

* * *

La Société des Saints-Anges a fait choix des officiers suivants: Présidente, Yvete Sala; Vice-Présidente, Juliette Faulkner; Secrétaire, Rosina Germain; Porte-Drapeau, Louis Castela; Choriste, Dorise Héroux.

Comme les Cadets, cette société a voté $10 pour le soutien de l'école.

* * *

"Il y a dix ans.", nous écrit Mme Marie Muller, de Hazenmore, Sask., que j'eus ma première expérience avec le Novoro du Dr Pierre. Mon jeune fils était à l'article de la mort, ce remède le guérit complètement, et depuis ce temps-là il se trouve très bien.". Cela explique la raison pour laquelle ce simple remède herbeux est devenu si populaire comme remède de famille. Les pharmaciens ne peuvent pas le fournir. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd, Chicago, Ill.

Livrés au Canada exempts de droits de douane.

THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG CANADA

Partie de cartes

La Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française annonce pour le 26 octobre prochain, à 8 heures, une partie de cartes, à l'école Provencher.

La soirée promet d'être des plus intéressante, car il y aura un programme musical exécuté par des artistes de talent. L'entrée est de 25 sous.

Pour jeudi et vendredi

Vente spéciale de pommes à prix réduits. Aussi grandes réductions dans plusieurs lignes d'épicerie.—Fruits, bonbons et eaux gazeuses. *Jos. Hélie, St-Boniface.*

A quel moment, le dimanche, les femmes sont-elles sans défaut? — Quand elle sont à Complies.

Quelle différence entre une glace et un mal élevé? — C'est que la glace est polie et mal élevé non.

Quels sont les gens qui s'accordent le mieux entre eux? Les laboureurs, car ils sèment partout.